



CONGRÈS SNEP-FSU 2021

UN OUTIL DE LUTTE POUR L'EPS, LE SPORT ET NOS MÉTIERS...



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
VOTEZ !**

P.4-11



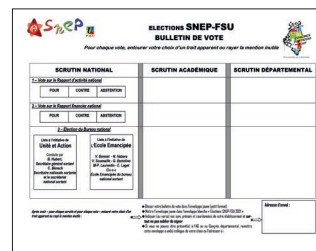
**RAPPORT FINANCIER
VOTEZ !**

P.20-21



**LISTE POUR
LE BUREAU NATIONAL
VOTEZ !**

P.14-17



**JE PARTICIPE AUX
CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX
ET ACADÉMIQUES**

P.27

casden 

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata, agents de la Fonction publique



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE 

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Isabelle, directrice de crèche, Ophélie, professeur des écoles, Gilles fonctionnaire civil de la Défense et Fatoumata, aide soignante, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.





F.S.U.

**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



Édito

LE CONGRÈS, temps fort démocratique de la vie du SNEP-FSU

SOMMAIRE

ÉDITO	P.3
■ Le congrès, temps fort démocratique de la vie du SNEP-FSU	
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017-2021	P.4-11
MOTION D'ORIENTATION U&A	P.12-13
■ Un syndicalisme qui agit sur nos métiers et leurs écosystèmes pour transformer la société	
LISTE POUR LE BUREAU NATIONAL U&A SNEP-FSU 2021	P.14
MOTION D'ORIENTATION ÉÉ	P.15-16
■ Pour un SNEP-FSU acteur du monde d'après !	
LISTE ÉÉ 2021	P.17
APPEL U&A À VOTER POUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET LE RAPPORT FINANCIER	P. 18
RÉPONSE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE (ÉÉ) AU RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL	P.19
CONGRÈS NATIONAL 2021 RAPPORT FINANCIER	P.20-21
THÈMES	P.22-25
■ Corpo	
■ Questions éducatives	
■ Sport	
■ Syndicalisme	
ZOOM	P.26
■ L'Égalité	
■ Écosyndicalisme	
VOTEZ, PARTICIPEZ À VOTRE A.G. OU CONGRÈS	P.27

En ces temps perturbés, prendre le temps des échanges, de s'extirper d'un réel anxiogène pour tracer les pistes du métier, de la discipline, de l'école, de la société de demain est essentiel. L'organisation du congrès national du SNEP-FSU aura lui aussi été fortement perturbé par la crise sanitaire. Nous avons été contraints de modifier le calendrier en reportant le congrès national fin novembre au lieu du mois de mars pour en faire le temps démocratique qu'il doit être et pour permettre la plus grande participation possible.

Tous les 3 ans, le congrès c'est l'occasion donnée à chacune et chacun de faire le bilan de la période écoulée et surtout de contribuer à la définition des mandats et revendications du SNEP-FSU pour affronter la période qui suit. Dans un contexte où les attaques sont fortes, dessiner l'avenir et valider collectivement ce que nous porterons dans les 3 ans qui suivront est primordial pour « réenchanter » le métier.

La participation de toutes et tous aux différentes phases du congrès, vote, présence aux congrès départementaux et académiques est un élément essentiel pour construire collectivement les propositions et alternatives pour nos métiers, l'EPS, le sport scolaire et le Sport. Une participation importante des adhérents est également un message fort adressé au pouvoir politique, signe de vitalité de notre organisation et d'une profession rassemblée en capacité d'agir pour se faire entendre.

Ce bulletin spécial congrès a pour vocation de présenter les rapports d'activité et financier, les thématiques qui seront abordées, les listes présentées pour l'orientation du syndicat pour vous permettre de vous exprimer lors du vote. Il sera complété par l'envoi de bulletins spéciaux des sections académiques et/ou départementales, avec l'ensemble du matériel de vote et les modalités retenues pour l'organisation des congrès locaux. Dès sa réception, nous vous engageons à voter au plus vite pour ne pas laisser passer cette occasion de donner votre avis et à vous inscrire, pour participer aux congrès pour porter votre regard et vos appréciations pour faire avancer et donner du corps à nos revendications.

La participation de chacun.e est plus que jamais fondamentale pour la vie du SNEP-FSU, votez, participez aux congrès pour faire de ce moment un temps fort de la démocratie syndicale.

 benoit.hubert@snepfsu.net



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017- 2021

Ce rapport propose de rendre compte de l'activité déployée par le SNEP-FSU dans la période allant du congrès de la grande Motte (mars 2017) à mars 2021 qui marque le début de la préparation du congrès de Porticcio prévu en novembre 2021.

Compte tenu de réformes incessantes et tous azimuts, ce rapport ne prétend ni à l'exhaustivité ni à une chronologie pure.

Des politiques libérales toujours à l'œuvre et s'accélérent

Les élections présidentielles ont marqué ce début de mandat. Au moment du second tour de ces élections, le SNEP-FSU s'était exprimé pour dire que nous étions face à un non-choix, entre, d'un côté, des politiques xénophobes, de repli identitaire, de rejet de l'autre et de protectionnisme économique et de l'autre une politique néo-libérale avec en filigrane une casse de notre modèle social. Tout en refusant le vote FN, nous appelions à faire des législatives le moment fort. LREM ayant remporté la majorité des sièges, le gouvernement Macron en est sorti renforcé pour aller plus loin dans la ligne politique qu'il développait déjà sous le gouvernement Hollande.

AU PLAN GÉNÉRAL

Dès son arrivée au pouvoir, Macron a fixé les orientations de sa politique économique et sociale. Une politique libérale de l'offre avec cadeaux aux plus aisés (suppression de l'ISF, Flat tax...), aux grandes entreprises, sans contreparties... à tous les « premiers de cordée » qui font de la France un « pays compétitif ». A peine le gouvernement nommé, il s'est, une nouvelle fois, attaqué au code du travail. Négociations dans les entreprises, dans les branches, accords négociés directement avec les salariés sans les élus, rupture conventionnelle collective, plafonnement des indemnités prud'homales, fusion des instances,... le gouvernement opérait une casse des cadres collectifs, marginalisait le syndicalisme et bouleversait la hiérarchie

des normes. Cette attaque sans précédent dont on sentait qu'elle préfigurait ce qui pourrait advenir dans la Fonction publique a donné lieu à de nombreuses manifestations, contraignant le gouvernement à opérer par ordonnances et à éviter les débats parlementaires. Les services publics se sont très vite trouvés dans le viseur et, pour les transformer en profondeur, le gouvernement a pris pour cible un secteur à haut potentiel de résistance : la SNCF. Statut, mobilité, régimes spéciaux des retraites, ouverture à la concurrence ont été les grands thèmes d'une réforme en contrepartie de la reprise d'une partie de la dette. Le bras de fer qui s'est engagé avec les syndicats a donné lieu à 2 mois de conflits qui ont mis en exergue le système politico-médiatique tant les contrevéri-

tés, les micros-trottoirs sur le thème de la « prise d'otages des usagers » ont été distillés à longueur de journée.

Le « totem » SNCF étant tombé, le gouvernement pouvait dès lors s'attaquer frontalement à une réforme de la Fonction publique en faisant le pari qu'une « convergence des luttes » ne serait plus possible. La disparition du ministère de la Fonction publique pour un ministère de l'action et des comptes publics nous avait déjà alerté sur les visées réelles du gouvernement et sa volonté de dresser les lignes politiques à l'aune des seules contingences budgétaires. Il a donc été créé le Comité action publique 2022 (CAP22) par le premier ministre Édouard Philippe, afin de réfléchir à « une réforme des missions de Service Public de l'État associée à une réduction des dépenses publiques ».

C'est sur le modèle de la réforme du code du travail que se sont fondées les réflexions, entraînant de plus en plus la fonction publique vers le modèle du privé. Du rapport remis naitra la Loi de Transformation de la Fonction Publique avec l'embauche de contractuels facilitée, la fusion des instances, la fin de prérogatives des CAP, la mise de côté des syndicats, la rupture conventionnelle, l'ouverture vers des formes de privatisations...

Ces réformes que d'aucun ont estimé n'être que structurelles, afin d'améliorer les services, la compétitivité, la flexibilité... dans la droite ligne de la doxa libérale, ont bien été analysées par le syndicalisme de transformation sociale, des économistes, des intellectuels, comme une destruction de notre modèle social.

Le président avait, dès le début, montré toute sa morgue et son mépris de classe par de petites phrases : « ceux qui ne sont rien », « les gaulois réfractaires », « traverser la route pour avoir du travail », « pognon de dingue » dans les minima sociaux, « les fainéants et les cyniques »... Ce mépris s'est notamment concrétisé par l'augmentation de prélèvements (CSG), la suppression de 5 euros sur les APL, la volonté d'augmenter les taxes sur les carburants... Il a été le déclencheur d'un fort mouvement social, les Gilets Jaunes, qui dure depuis novembre 2018. Si nombre de revendications portées était partagé par le syndicalisme, le manque d'organisation d'un mouvement qui se voulait sans porte-parole a rendu difficile son prolongement et son élargissement. Pour sortir de cet épisode de contestation forte, le Président a employé la stratégie du grand débat national. Cette méthode consistant à permettre aux citoyens de prendre

la parole dans des cadres construits et contraints afin que des propositions ressortent, est employée à différents moments sous différentes formes et ne vise qu'à « éteindre les incendies ». Ainsi, elle sera employée sur les questions de transitions écologiques avec la Convention Citoyenne pour le Climat... Si dans un premier temps les propositions sont saluées pour leur richesse et leur intérêt, le gouvernement met tout en œuvre progressivement pour les annihiler.

Le « en même temps » qui devait définir un mouvement « ni de droite ni de gauche » et dont les politiques ont montré une orientation de « et de droite et de droite », s'est plutôt traduit dans l'ouverture de multiples réformes en simultanée et de privatisations (FDJ, ADP...). Stratégie d'étouffement, stratégie de détournement... en ouvrant tous les fronts à la fois, le gouvernement a misé sur l'impossibilité d'un mouvement social d'ampleur. Ainsi, alors que les mouvements sociaux (GJ, SNCF) sont à peine éteints, le gouvernement présente un projet de réforme des retraites détruisant un peu plus les solidarités et ses principes fondateurs. Ce projet, préparé par des attaques et des discours incessants sur les « privilèges » des retraités montrant, une fois encore, toute l'arrogance d'un président pour qui chacun-e est responsable de sa situation, présente comme à venir. Dans cette logique, tout euro cotisé devait donner les mêmes droits, faisant fi de toute solidarité nationale sur les accidents de vie, la prise en compte de situations particulières, des inégalités sociales, des inégalités salariales entre les hommes et les femmes etc. Ce projet est une véritable arme de destruction massive contre la Fonction publique dont les retraites ne seraient plus calculées sur les 6 derniers mois mais sur la carrière. Il a mis en exergue la faiblesse des rémunérations enseignantes et la nécessité de revalorisation de ces professions.

L'ensemble des réformes construites et menées tambour battant par le gouvernement s'est fait dans un climat délétère sur fond de crise climatique, crise écologique, crise migratoire, crise démocratique, crise politique et crise sociale. La société est de plus en plus fracturée et les politiques menées renforcent les inégalités et les entérinent comme fondement d'un ordre social. De plus en plus contesté et bousculé, le gouvernement Macron emploie la force et la répression pour tenter de faire taire les oppositions. C'est à une véritable crise du pouvoir à laquelle nous avons à faire face, crise qui fait sombrer les gouvernants dans l'autoritarisme.

A l'ensemble de ces crises s'est ajoutée une crise sanitaire sans précédent. La COVID19 et sa gestion chaotique par le gouvernement a mis en exergue les impacts réels des politiques menées. Crise des hôpitaux, crise de l'École, crise dans les modes de production nous rendant dépendant dans des secteurs sensibles comme celui de la santé... De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer les ordres et contre-ordres, les mesures incohérentes, la gestion des masques, la stratégie vaccinale etc.

Dans ce contexte, le SNEP-FSU, la FSU avec d'autres, s'est largement mobilisé et s'est emparé de toutes les batailles. De nombreuses journées d'action, de mobilisation, de manifestations et de grève ont émaillé ces 4 années. Loi de transformation de la Fonction publique, grèves dans les transports, COVID... ont compliqué le travail syndical et la construction des mobilisations pourtant nécessaire. Face à la volonté de fragiliser le syndicalisme, notamment par la suppression de prérogatives des CAP, le SNEP-FSU répond par la nécessité de renforcer le syndicalisme de métier au plus proche du terrain au contact de nos collègues.

RETRAITÉS

Pour les retraités, le mandat qui vient de s'écouler a été marqué par de lourdes agressions sur leurs conditions de vie, particulièrement avec les attaques menées contre les pensions conduisant à une perte de pouvoir d'achat de près de 13% en une décennie. La mobilisation du plus grand nombre a été indispensable. Pour cela, une des ambitions du secteur a été de favoriser l'activité de nos représentants dans les régions. Ils sont les pivots entre les syndiqués de leur région et le niveau national. Le bulletin national des retraités est le 2^{ème} lien avec l'ensemble des syndiqués du SNEP.

Les retraités du SNEP-FSU ont été investis dans toutes les initiatives intersyndicales contre les mesures du gouvernement et ses projets, tel le rapport Vachey qui ne vise qu'à les appauvrir.

Les revendications que défend ce secteur rejoignent celles des autres syndicats de retraités de la FSU organisés au sein de la Section Fédérale des Retraités, dans laquelle le SNEP-FSU dispose d'un représentant.

Le SNEP-FSU s'est retrouvé dans toutes les initiatives intersyndicales afin de défendre ses revendications dans un cadre élargi, particulièrement avec le groupe des 9.

Le secteur retraité.es, en hausse régulière, représente aujourd'hui plus de 13,5% des syndiqué.es du SNEP-FSU.

LE SPORT EN QUESTION

Grâce à l'activité déployée sur ces questions, le SNEP-FSU est devenu un acteur incontournable dans le champ du sport.

A l'externe : Fort de ses « 10 propositions pour le sport » adoptées au dernier congrès, le SNEP-FSU s'est adressé aux candidats à l'élection présidentielle de 2017, ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat). Auditionné à plusieurs reprises, notamment sur le budget du ministère des sports, l'avis du SNEP a également été sollicité sur les projets de réformes qui ont touché ce secteur.

Au cours de cette mandature, le SNEP-FSU a été reçu 3 fois à l'Élysée par le conseiller « sport » du Président de la République et 2 fois à Matignon pour faire valoir ses revendications.

Concernant l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le SNEP-FSU, conformément à ses mandats, a rencontré le comité de candidature et a signé la charte sociale.

L'audience du secteur sport du SNEP-FSU s'est développée au travers des contributions et analyses qu'il a pu porter dans les différents groupes de travail organisés par le ministère chargé des sports, et plus récemment par celui de l'Éducation Nationale, tout comme lors d'auditions par le Conseil Economique Social et Environnemental.

A l'interne : Chez les personnels Jeunesse et Sports, l'audience du SNEP-FSU progresse aussi.

Lors des élections professionnelles de 2018, la FSU (liste SNEP+EPA) a gagné un 3^{ème} siège au CTM JS, progressant à la fois en pourcentage et en valeur absolue, et ce malgré un corps électoral en baisse.

Un an plus tard, lors des élections de 2019 aux CAPN, le SNEP-FSU a gagné un 2^{ème} siège chez les professeurs de sport tout en réussissant à conforter sa représentativité chez les CTPS.

Par ailleurs, le nombre de professeurs de sport syndiqués au SNEP-FSU augmente chaque année, et ce malgré des effectifs JS en baisse constante.

En dépit des attaques sur Jeunesse et Sports, les mobilisations intersyndicales ont permis d'obtenir des avancées pour les missions et les personnels.

Amélioration des carrières

Grâce au travail opiniâtre de leurs commissaires paritaires, les personnels JS ont bénéficié de la transposition des mesures PPCR des enseignants de l'Éducation Nationale. Avec 1 an et ½ de retard, les premiers professeurs de sport et CTPS sport ont pu accéder à la classe exceptionnelle au titre de 2017 et 2018, avec un effet rétroactif. Par ailleurs, les négociations PPCR ont permis de travailler sur des barèmes pour l'accès à la hors classe, assurant ainsi une meilleure transparence et équité de gestion. Plus récemment, le travail avec la DGRH du MEN sur les lignes directrices de gestion relatives aux carrières ainsi qu'à la mobilité a permis de revenir sur certaines décisions délétoires imposées par la DRH des ministères sociaux.

Défense du statut et des métiers

Alors que le gouvernement avait demandé au ministère des sports de réduire ses effectifs de moitié d'ici 2022 (-1 600 postes) et que la ministre de l'époque avait annoncé le détachement des Conseillers Techniques et Sportifs, les mobilisations intersyndicales ont permis de faire reculer ces projets. Manifestations des personnels JS, mobilisation de sportifs de haut niveau, expressions publiques de fédérations contre ce projet, informations vers les parlementaires... le SNEP-FSU et les autres syndicats JS ont réussi à médiatiser leur mobilisation pour la défense du service public du sport. Aujourd'hui, les ministres ENJS semblent avoir pris conscience de la plus-value des personnels JS, de la nécessité de préserver leurs spécificités mais aussi de procéder à des recrutements dans les différents métiers et fonctions JS (ex : réouverture des concours de profs de sport en 2021 après 2 années blanches).

Sortie des ministères sociaux et création d'un pôle éducatif

Après 10 ans de maltraitance dans les ministères sociaux (santé/travail) qui ont vu les effectifs Jeunesse et Sports chuter de 45% et les missions des agents dévolées, la création en 2020 d'un ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, s'appuyant d'une part sur un secrétariat d'État à la Jeunesse et à l'Engagement et, d'autre part, sur un ministre délégué chargé des Sports, répond partiellement à notre revendication de création d'un pôle éducatif et sportif interministériel.

Le transfert des missions et des personnels Jeunesse et sports, réalisé dans la précipitation au 01/01/21, a suscité de



nombreuses inquiétudes pour les personnels, surtout que beaucoup de questions concrètes n'avaient pas été préalablement traitées, en raison des hésitations du gouvernement sur la mise en œuvre de l'Organisation Territoriale de l'État (OTE) pendant toute l'année 2020. Pour autant, les consignes relatives à l'accueil des personnels JS ont été claires : il s'agit de respecter l'identité JS et les spécificités des missions et métiers JS. C'est pour répondre à cet objectif qu'ont été créés de nouveaux services dédiés JS dans les rectorats et DSDEN, avec un délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport, qui est un agent JS, chargé d'animer les équipes régionales et départementales JS.

SUR LE PLAN DE L'ÉCOLE

La nomination de Blanquer à l'éducation nationale lui a donné toute latitude, en conformité avec les orientations gouvernementales, pour développer les projets qui étaient déjà les siens lorsqu'il était DGESCO. Alors qu'il avait annoncé vouloir en finir avec les près de 1 700 textes étudiés par an au Conseil Supérieur de l'Éducation et ne pas être le ministre qui donnerait son nom à une nouvelle loi, la réalité a été tout autre. Toute son action au sein de ce ministère relève d'une volonté de réinstaller des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) faisant fi de la loi d'orientation, d'installer une école à deux vitesses opérant tris et sélections, d'individualiser les parcours d'élèves, de renforcer le localisme et de museler l'expression des agents. Une école aux antipodes du projet, des valeurs et des ambitions portés par la SNEP



et la FSU. La rentrée en chantant, l'affichage des symboles de la république dans les salles de classe, la réforme des lycées, la réforme de la voie professionnelle, du bac, des programmes, la réforme des certifications, la loi « pour l'école de la confiance », parcoursup, la réforme des instances de dialogue social dans les EPLE, l'agrément d'associations parfois peu recommandable, les facilitations pour les écoles privées sous ou hors contrat, la réforme de la formation des enseignants... la liste pourrait être très longue et tout concourt à l'installation de cette Ecole qui renvoie à la responsabilité individuelle la réussite ou l'échec et qui tourne le dos aux principes de démocratisation, de réussite de toutes et tous et d'émancipation par les savoirs.

Le SNEP FSU s'est engagé aux côtés, notamment du SNES-FSU, dans la bataille contre la réforme des lycées et sa mise en place. Les militants du SNEP-FSU ont été présents dans les nombreuses manifestations et ont porté la revendication de l'abandon. Ce mouvement de juin 2019 a mené les collègues à des actions collectives (grève de corrections par exemple). L'année suivante, élèves comme enseignants se sont lancés dans des actions type boycott des E3C. Ce mouvement contre la réforme des lycées a mis en exergue l'autoritarisme de JM Blanquer et la volonté de casser tout mouvement collectif et syndical.

Tout en installant son projet politique de façon autoritaire, il continue la casse par ses mesures de gestion des ressources humaines et par la réduction des moyens. Focalisé sur une pseudo priorité au primaire, il supprime depuis son arrivée

4 700 postes de second degré, augmente considérablement le taux d'heures supplémentaires, en impose deux obligatoirement à chaque enseignant et, pour faire face à la hausse démographique, augmente le nombre d'élèves par classe. Les conditions de travail des enseignants ne cessent de se dégrader au détriment de la formation des jeunes.

Ces orientations sont massivement rejetées par la profession et une majorité des organisations syndicales. Pour autant, le ministre passe en force avec l'aide des services déconcentrés et refuse d'entendre les contestations en les réprimant durement pour les faire taire. Les mobilisations qui se sont construites et qui ont été menées n'ont malheureusement pas pu renverser la situation. Elles ne se sont pas éteintes et sont en phase de développement au niveau national et de nombreuses luttes se mènent sur les territoires pour contrer les effets néfastes de ces réformes.

EPS, SPORT SCOLAIRE, ENSEIGNANTS

La réforme des lycées, général et technologique, dans son dernier volet, a entraîné une réforme des contenus en EPS. Ces programmes ont été fortement contestés par le SNEP-FSU (2 pétitions recueillant autour de 30 000 signatures) et ont entraîné un vote massif contre au CSE avec d'autres organisations syndicales. Ces nouveaux programmes ont gardé le formel et jeté le concret. La doyenne de l'IG de l'époque a, dans la revue EPS, annoncé à la profession qu'il fallait faire « le deuil » des compétences attendues. Face à cette situation, le SNEP-FSU s'est engagé à construire un outil d'aide à la profession, les « programmes alternatifs », en montrant qu'il était possible de faire autrement dans le cadre imposé de l'administration. Un travail sur des alternatives dans un processus à la fois politique (maintenir un cadre structurant), professionnel (donner des outils concrets pour savoir ce qu'il y a à apprendre), et démocratique (impliquer la profession).

La réforme de la certification s'est traduite en EPS par l'abandon de référentiel national par APSA qui marque, par le localisme engendré, la fin affichée d'une ambition pour tous et toutes. Le cadrage par champ de ces évaluations marque une minoration des savoirs moteurs au profit de compétences générales, comportementales et sociales. Après la suppression de l'épreuve d'EPS au DNB, la boucle est bouclée. Dans la continuité du travail sur les programmes, le SNEP-FSU s'est donc

attaqué au processus de certification avec la construction de référentiels APSA par APSA. Ce travail, en constante évolution grâce à l'engagement de la profession, doit perdurer et être encore popularisé.

La réforme du lycée a complexifié les emplois du temps des élèves et aggravé la captation des mercredis après-midi, affaiblissant ainsi le sport scolaire dans les lycées. Le SNEP-FSU a continué à affirmer la nécessité de libération du mercredi après-midi pour favoriser le développement du sport scolaire et a obtenu son inscription dans le Plan National de Développement du Sport Scolaire 2020-2024. Toujours sous l'impulsion du SNEP-FSU, une réflexion sur le contrat licences UNSS est en cours. Nous ne savons pas pour l'heure quelles seront les évolutions, mais nous continuerons à agir pour qu'elles bénéficient davantage aux AS.

Profitant de la pandémie, le ministre a donné corps à la confusion générée sciemment lorsqu'il parle de « sport à l'école » entre EPS, sport scolaire, sport extra-scolaire. 2S2C, bouger 30 minutes par jour... Tout ceci représente les nouveaux avatars de cette volonté de faire intervenir d'autres acteurs dans l'Ecole et de marginaliser ou externaliser certaines disciplines scolaires.

Le nouveau périmètre de l'Education nationale et de la Jeunesse intégrant le ministère des sports a été l'occasion d'une avancée portée par le SNEP-FSU pour les professeurs de sport, mais la vigilance reste de mise. Ce nouveau périmètre a été l'occasion de la création d'un enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et culture sportives » dont il nous faut suivre l'installation et les évolutions et un futur bac professionnel « métiers du sport ». C'est le résultat d'une lutte constante menée par le SNEP-FSU pour la reconnaissance de la discipline qui n'enlève rien à l'opposition à la réforme du lycée.

Le SNEP FSU pendant la crise sanitaire

Mars 2020 le 1^{er} confinement et la crise sanitaire vont marquer le début d'une longue période de crise pour l'EPS. Même si toutes les disciplines ont été touchées par le confinement, l'EPS est très impactée, la mise en jeu du corps étant incompatible avec un enseignement à distance. Cette période a facilité les pressions hiérarchiques et la perte de contact avec les collègues. Le SNEP FSU n'aura eu de cesse d'intervenir pour que s'arrêtent ces pressions et aura maintenu un lien régulier, en mettant en place un « Fil d'info » spécial et des « Soirées de l'EPS » dédiées à ces questions.

La crise perdure, l'EPS continue d'être impactée lourdement, protocoles changeants qui interdisent certaines activités, distanciation... Jusqu'à la fermeture des installations couvertes. Le SNEP-FSU a, dans une logique de maintien de l'EPS et de pratique en toute sécurité pour les élèves et les enseignants, revendiqué des mesures spécifiques : demi-groupes, mise à disposition de masques chirurgicaux. A l'initiative de nombre d'actions : communiqués, rassemblements, rencontres avec les élus, tribune, le SNEP-FSU aura agi pour que tous les élèves puissent continuer de bénéficier d'un enseignement de l'EPS en présentiel.

Recrutements

Les rentrées préparées par JM Blanquer montrent que la « priorité au primaire » se fait uniquement par redéploiement et aggrave la situation du second degré. La hausse des effectifs élèves est constante et la baisse du nombre d'emplois d'enseignants aussi. Les conséquences sur les conditions de travail et d'études sont très lourdes avec des élèves entassés dans les classes, les suppressions de postes, la baisse des moyens de remplacement, le recours aux professeurs contractuels qui a triplé depuis le dernier congrès... Face au manque de recrutements et aux suppressions de poste, le SNEP-FSU n'a eu de cesse de dénoncer la situation sur la base d'enquêtes de terrain révélant les manques, d'interpeller avec la profession les parlementaires, de développer des actions notamment lors des épreuves d'admission du CAPEPS... et de mettre en place une campagne pour un plan pluriannuel de recrutement de « 1 500 postes aux concours ». La permanence de l'activité du SNEP-FSU a par ailleurs permis que le CAPEPS soit le moins touché des concours, même si le résultat n'est pas satisfaisant.

Formation des enseignants

Depuis 2017, Blanquer a mis en place un chantier de travail pour réformer la formation des enseignants alors que la dernière datait de 2013. Ce nouveau remodelage du concours et la formation initiale s'explique par la volonté du ministère de « professionnaliser » le master et le concours. A dessein, ce dernier s'est emparé des notions que nous avons développées comme les pré-recrutements, pour les détourner et les mettre à profit de son projet de réforme. Ainsi, alors que nous demandions des pré-recrutements avec études financées et des stages d'observation, de pratique accompagnée, le ministère a mis en place pour des AED des

voies préprofessionnelles avec une mise en responsabilité directe à partir de L2.

Notre revendication pour une formation de haut niveau avec concours en master 2 a été entendue, mais les mises en œuvre sont problématiques, le ministère considérant les étudiants comme les stagiaires, non comme des personnels en formation mais des moyens d'enseignement (étudiants en master MEEF alternants en responsabilité 6 heures à partir de 2021, stagiaires à temps plein dès 2022 pour les titulaires master MEEF) pour pallier les problématiques de recrutement. Dans la même veine, il avait créé, dans les zones déficitaires, des masters 1 alternants en 2018.

Le SNEP-FSU a fortement bataillé à tous les niveaux pour une autre réforme et s'est opposé à la mise en responsabilité des étudiants.

Revalorisation et carrière

Les discussions sur la revalorisation, sous le gouvernement Hollande, avait conduit au PPCR. Fruit de batailles incessantes, cela avait permis, malgré les insuffisances et la problématique de la classe exceptionnelle, une première étape de revalorisation pour toutes et tous et un déroulement de carrière plus juste.

La première mesure du gouvernement Macron a consisté à décaler d'un an la mise en œuvre du PPCR. Ainsi, les augmentations indiciaires prévues en 2018 et 2019, et la création du 7^{ème} échelon hors classe prévue en 2020 ont été actives en 2019, 2020 et 2021. Ces mesures se sont accompagnées du gel du point d'indice, élément de revalorisation pourtant le plus juste. Dans une stratégie communicationnelle, le ministre fait croire à son action pour la revalorisation en mettant à son actif les gains issus de PPCR et en parlant de revalorisation suite à l'imposition d'une deuxième HSA...

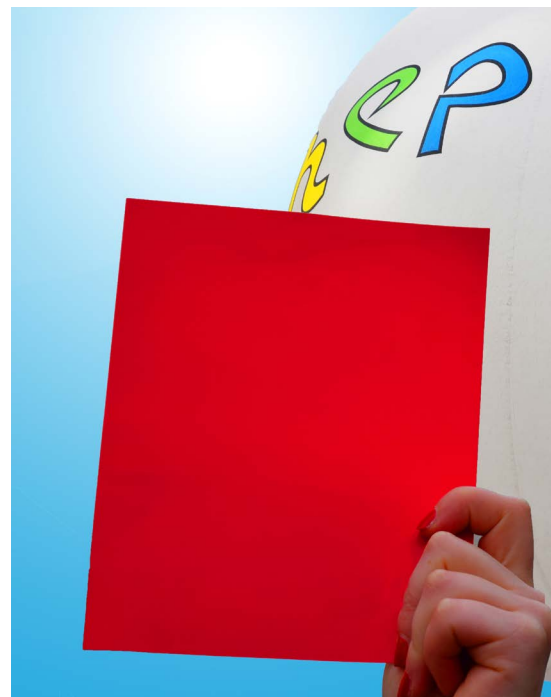
Début 2020, le ministère a lancé un agenda social avec des chantiers pour travailler une nouvelle étape de revalorisation rendue indispensable par le projet de réforme des retraites. Plus que de revalorisations, il y est question de transformation des métiers et de recherche de contreparties. Les premières annonces de 10 milliards en plan pluriannuel se sont finalement transformées en 400 millions pour quelques-un-es. Ces 400 millions n'étant plus conditionnés à des contreparties, le ministre s'est lancé dans un Grenelle de l'Education en parallèle avec la société civile (sans les acteurs de l'Education) pour continuer son travail de transformation de nos métiers.

Bien que dénoncé fortement par les organisations syndicales, le refus d'envisager une revalorisation indiciaire conduit à ne faire que de l'indemnitaire, les primes augmentant encore les inégalités entre les enseignants dont celles entre les hommes et les femmes.

Que ce soit lors des CTM ou des groupes de travail le SNEP-FSU a porté ses revendications concernant la revalorisation et la carrière des enseignants : indiciaire, dégel du point d'indice, déroulement de carrière au même rythme pour tous et sur un seul grade.

Mobilités :

Alors qu'un rééquilibrage du barème des mutations en 2018 avait été obtenu pour le mouvement Inter 2019, permettant à des collègues sans priorité légale d'obtenir enfin une mutation dans des académies à forte attractivité, le gouvernement a imposé la loi dite de Transformation de la Fonction Publique. Cette loi, votée contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, a mis les élu.es hors-jeu, en changeant complètement les dispositions concernant la gestion de la mobilité des personnels. Ainsi, bien que nous ayons obtenu l'ensemble des sièges à la CAPN avec plus de 83% des suffrages exprimés, que l'expertise de nos élu.es était reconnue par tous (personnels et administration) car elle permettait d'intervenir pour régler des problèmes et d'améliorer les projets de l'administration, le nouveau cadre a supprimé leurs prérogatives et les instances paritaires qui étaient le moyen de garantir l'équité de traitement et l'intérêt général. Le bilan des premiers exercices sans instance



paritaire pour les mutations s'avère être catastrophique. Des personnels lésés, une chute du nombre de mutés.es et une suspicion qui s'installe chez les personnels. Cette loi nous écarte de l'ensemble des opérations liées à la mobilité. Ainsi nous sommes écartés des décisions de détachement, alors que notre présence et nos interventions permettaient d'éviter des contournements du concours et des mutations.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Durant cette période, il y a eu une accélération et un approfondissement structurel des politiques néolibérales dont la LRU en 2007 porte le fondement : loi Orientation réussite des étudiants.es (ORE) comprenant entre autres Parcoursup, la contribution vie étudiant et de campus (CVEC), ... mais aussi un nouvel arrêté licence, l'augmentation des droits d'inscriptions étudiant étranger non européen, la création d'établissements expérimentaux pouvant déroger aux règles nationales. Le new management combiné à l'austérité ont produit des effets délétères sur les ambiances professionnelles. La dernière réforme concerne la loi sur la recherche (LPR) qui s'inscrit dans les processus de déréglementation, de précarisation et de privatisation sous-jacente. La CVEC, nouvel « impôt » pour les étudiants, permet de masquer l'absence de financement public pour la démocratisation des APSA et installe une mise en concurrence sur le « marché de l'offre des APSA dans l'ESR ». Parcoursup qui est la fin objective du bac comme 1^{er} diplôme univer-

sitaire et sésame pour entrer à l'université, est un outil de gestion des flux et de renforcement du tri social.

Ces décisions politiques ne répondent aucunement au problème fondamental de sous-financement public chronique, profond en termes de budget, de postes depuis plus de 10 ans en lien avec une augmentation démographique conséquente. Les STAPS concentrent beaucoup d'effets négatifs de ces réformes et nécessitent un plan d'urgence.

Le SNEP-FSU n'a eu de cesse d'informer les collègues, de problématiser les enjeux, de recréer du lien national, de la mise en commun face à l'éparpillement, l'atomisation et l'autonomisation. Le SNEP-FSU participe à un arc national intersyndical du supérieur.

De nombreuses luttes se sont développées, tant nationalement que localement, sans toutefois réussir à construire un mouvement général dans l'ESR associant étudiants et personnels.

Le SNEP-FSU a produit des contributions et propositions au gouvernement en 2018, lors du « chantier » de concertation sur la réforme licence, sur le sujet des STAPS (commission Terret) et sur la question de la démocratisation des APSA au service de la réussite des étudiants, d'une formation complète et équilibrée ainsi que son apport à la santé (SUAPS). Pour la rentrée 2019, un 4 pages « droits et obligation dans le sup » pour les nouveaux arrivants a été produit, et une campagne d'affichage a été organisée à la rentrée 2020 dans les STAPS et les INSPE, sur un plan d'urgence en STAPS.

Le SNEP-FSU a renoué les discussions et le travail avec la C3D mais aussi avec l'ANESTAPS nationale, le GNDS. Des rencontres ont été organisées avec le MESRI, la CPU. Cependant, nous n'avons plus de dialogue avec la FFSU et il nous faut renouer ces contacts...

AGRICULTURE

Le secteur agriculture du SNEP-FSU s'adresse aux enseignants d'EPS exerçant dans les lycées agricoles publics, qu'ils soient détachés de l'EN, PCEA ou contractuels. L'activité du secteur prend en compte plusieurs dimensions : la défense de notre discipline dans les relations avec les instances administratives en participant au conseil national de l'enseignement agricole (CNEA) ; les relations avec les collègues pour le suivi de leur carrière (mobilité et changement d'échelon ou de grade) ou pour faire valoir leurs droits, notamment celui de

l'association sportive dans le service des contractuels. Le SNEP-FSU est intervenu et a travaillé pour une meilleure reconnaissance des rôles de correspondants régionaux, en obtenant une lettre de mission et la reconnaissance dans certaines régions, de ce travail supplémentaire, par une décharge ou des HSA. 2 à 3 bulletins « spécial agri » sont réalisés chaque année pour informer et porter des analyses sur le plan politique, pédagogique et corporatif. Le secteur agriculture du SNEP-FSU travaille en étroite collaboration avec le SNETAP-FSU pour faire entendre la voix de l'EPS à tous les niveaux, de l'établissement au ministère.

ACTION JURIDIQUE

L'action juridique est partie intégrante de l'action syndicale. Elle ne la remplace ni ne l'épuise. Elle est mise en œuvre autant que de besoin pour assurer la défense des collègues et de leurs droits.

L'augmentation continue du nombre de collègues victimes d'accusations (à caractère sexuel) infondées et/ou de violences, concernés par des conflits, mis en cause dans l'exercice de leur métier, a généré une mobilisation forte et constante du syndicat aux côtés des personnels concernés, pour leur apporter soutien, aide, conseils et les accompagner. Aux maux de la société s'ajoute, pour contextualiser cette évolution, l'affaîsissement organisé des responsabilités et du cadre au plan national. Trop souvent, la gestion de ces situations et leur judiciarisation ne contribuent pas à assurer véritablement la protection à laquelle nos collègues impliqués ont droit. Ces derniers contestent le plus souvent l'attitude et le comportement de leur hiérarchie, très éloignés d'une humanité à laquelle ils pensaient avoir droit.

L'action du SNEP-FSU pour défendre les intérêts et faire respecter les droits des enseignants d'EPS est une autre dimension de l'activité du secteur Action juridique. Une victoire historique a été remportée le 25/06/2019, après 4 ans d'interventions et de luttes, pour que tous les néo-titulaires affectés en Guyane et à Mayotte bénéficient d'une indemnité que l'État refusait de leur verser. Au quotidien, ce sont chaque année des dizaines de dossiers que le syndicat instruit et suit pour contraindre l'administration à respecter la réglementation (en matière notamment de traitement et d'indemnités diverses), y compris en saisissant la justice administrative.

Les sollicitations relatives aux conditions d'exercice du métier et aux questions de sécurité et de responsabilité sont nom-



breuses. Le contexte de la pandémie a conduit la profession à devoir faire face à de multiples injonctions (parfois contradictoires) et a provoqué un réel malaise voire des tensions. C'est le sens même du métier et des contenus d'enseignement qui a été bouleversé.

Les stages de formation syndicale organisés par le secteur « Action juridique » ont rassemblé chaque année plus d'un millier de collègues (hors période COVID). A chaque fois, le métier est au cœur des échanges qui visent à donner aux participants les moyens d'être des acteurs respectés pour défendre et promouvoir l'EPS et le sport scolaire.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, MÉTIER ET SYNDICALISME

Face aux enjeux climatiques et écologiques et aux impacts sur l'école, le métier, l'EPS, le sport, le SNEP-FSU a constitué un groupe de réflexion et s'est muni d'un texte fondateur « Chantier sur le syndicalisme, le métier et la transition écologique ». Un réseau national « écosyndicalisme » s'est créé sur la base d'un appel à tout collègue syndiqué intéressé par le sujet et par la sollicitation des responsables nationaux des secteurs du SNEP-FSU comme équipements, éducatif, sport scolaire, corpo, supérieur, égalité... Ce réseau s'est rapidement mis au travail et de premières pistes se dégagent autour des questions d'équipements, de matériels, qui peuvent représenter des leviers pour sensibiliser aux enjeux.

Ce travail soulève des débats et des tensions importants : comment bifurquer en conciliant sobriété et urgence, sans dégrader nos conditions d'enseignement (voire en les améliorant), de travail, de qualité des contenus... ?

ÉGALITÉ

Alors que les directions générales de l'administration et de la fonction publique semblent vouloir s'emparer du dossier de l'égalité professionnelle, en particulier dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, force est de constater que la volonté politique affichée peine à dépasser les effets d'annonce. Les projets et les réformes ultra-libérales du gouvernement ont un impact particulièrement négatif sur les femmes. Ceux-ci creusent les écarts persistants mis en avant dans le rapport de la députée Descamps-Crosnier, sur les inégalités de rémunération et de parcours professionnels dans la fonction publique.

Le SNEP avec la FSU, veille à la mise en œuvre du décret du 07 Mai 2020, qui fait suite au protocole égalité dans la fonction publique. Aujourd'hui, il s'engage à tous les niveaux pour que les plans d'action en faveur de l'égalité professionnelle soient mis en place. L'enjeu vise également à contraindre l'institution à appliquer le droit contre les inégalités salariales et de carrières, avec, entre autres, la parution annuelle des rapports de situation comparée.

Notre outil syndical a à repenser le rapport entre syndicalisme et féminisme, à le dépasser pour le lier aux inégalités sociales, de genre et à toute discrimination. C'est ce travail qui est réalisé au sein du SNEP et de la FSU pour disposer d'un outil permettant de porter l'exigence d'égalité comme priorité incontournable vers le progrès social.

Le SNEP-FSU sollicitera Mme Moreno, ministre déléguée en charge de l'égalité femmes-hommes, pour porter ses propositions, comme il l'avait fait auprès de Mme Schiappa.

C'est cette orientation qui est portée dans les stages nationaux qui ont été organisés. Ces derniers doivent maintenant se décliner au niveau académique, afin d'armer les militant.es pour obliger l'institution à appliquer le droit et pour porter à tous les niveaux la question de l'égalité femme-homme, ainsi que celle relevant de toute forme de discrimination.

LE SNEP-FSU À L'INTERNATIONAL

Les questions internationales sont de plus en plus poreuses avec des problématiques plus nationales. La grande pauvreté, les guerres et les conflits poussent des êtres humains à fuir et à chercher à vivre en situation de paix, de justice et d'accès aux droits.

Le droit à l'éducation et à la pratique sportive fait partie des droits qui résonnent avec l'activité du SNEP-FSU et l'engagement de ses militants.

Le SNEP-FSU, par l'intermédiaire de plusieurs militants, a répondu favorablement à la sollicitation de la FSGT pour participer à un projet de solidarité sur la formation des enseignants d'éducation physique et le développement d'un réseau d'animateur de sport pour tous. C'est aussi ce qui a conduit à accepter de travailler avec un réseau d'associations sur la formation d'éducateur sportif en France, pour développer la pratique sportive auprès des exilés.

Le SNEP-FSU est membre du bureau exécutif de l'association Européenne d'édu-

cation physique et sportive. Il est impliqué pour faire vivre sa conception d'une éducation physique et sportive dans un contexte Européen très centré sur une éducation physique corporelle basée sur l'apprentissage d'une motricité de base et de comportements favorisant le bien-être corporel. Son implication dans ces différentes organisations Européennes lui permet, en retour, de développer son réseau avec les organismes français impliqués à l'international et le développement de liens avec de nombreuses organisations internationales, qui proposent des recommandations sur le développement de l'éducation physique.

Il s'est impliqué dans plusieurs projets « Erasmus+ sport » pour faire vivre sa conception de l'éducation physique et du sport scolaire. Ces projets constituent une forme de lobbying à l'international, dont l'impact et les effets doivent être analysés sur le long terme.

La conception de l'éducation physique à la française est à la fois reconnue et cependant très peu représentée à l'internatio-



nal. Nos alliés sont peu nombreux, notamment dans le monde universitaire.

Une orientation et un syndicalisme porteurs de commun

Les dernières élections professionnelles de 2018 ont vu le SNEP-FSU de nouveau plébiscité et renforcé. Avec 83,1% des voix, il est conforté comme l'organisation la plus largement représentative sur notre secteur. Dans un contexte difficile pour le syndicalisme, le SNEP-FSU parvient à stabiliser son taux d'adhésion aux alentours de 9 500/10 000, ce qui est un point d'appui considérable et une marque de confiance dans le travail effectué au quotidien. Le contact permanent (stages, rencontres, téléphone, publications) avec la profession reste un axe fort de notre syndicalisme.

Au sein de la FSU, sa place et son travail sont reconnus et son implication est constante. Deux élus au sein du secrétariat national fédéral, des membres actifs au sein des secteurs « organisation », formation, éducation, alternatives économiques, service public, personnels, retraités, le

secteur femmes... Le SNEP-FSU a participé activement aux mobilisations sur les questions générales pour une transformation sociale progressiste, la défense des libertés, les protections sociales, la santé, la formation, l'emploi, les salaires, les services publics. Il s'est ainsi engagé dans les luttes pour la revalorisation des pensions et le pouvoir d'achat des retraités, pour les salaires dans la fonction publique, contre la loi travail et pour de nouveaux droits, pour un autre budget et des recrutements à hauteur des besoins dans le sport, contre la précarité et pour un plan de résorption de celle-ci dans la fonction publique, pour une vraie transition énergétique... Dans son secteur, il s'est mobilisé contre la réforme du lycée et de la voie professionnelle, pour la réécriture des programmes, pour une prise en compte spécifique de l'EPS au DNB, pour la certification au baccalauréat, pour un enseignement de spécialité EPS. C'est dans une démarche participative et de luttes multiples que s'inscrit l'action du SNEP-FSU. Une orientation dans laquelle les revendications se construisent avec et

pour les personnels. Parce qu'il ne suffit pas de contester pour obtenir des avancées, le SNEP-FSU veut proposer un syndicalisme de luttes, dans lequel la construction d'alternatives prend une place prépondérante pour donner espoir dans un avenir meilleur. Ce fonctionnement démocratique du SNEP-FSU est recherché à tous les niveaux et fonde son orientation. C'est appuyé sur de nombreuses publications (site, bulletins, mails, lettres d'infos spécifiques) visant à informer et former, sur le développement d'autres modes de communication via les réseaux sociaux, le développement de soirées de l'EPS, de webinaires, d'implication dans des web radios, sur des pétitions puis sur la rencontre de milliers de collègues au cours des stages, des congrès exceptionnels, que se sont construites les propositions débattues dans les instances, avant d'être retournées vers la profession. Ces allers-retours, avec l'appui réflexif du centre EPS et société, pour partager informations, propositions et construire ensemble les revendications, sont la marque de fabrique de notre orientation.

Dans ses secteurs spécifiques (supérieur, sport, agriculture), le SNEP-FSU s'efforce d'impliquer les collègues par une structuration en réseau, des réunions nationales ou décentralisées, de liens d'informations (fils d'info, publications). De même, pour les retraités, avec un travail régulier et approfondi d'un collectif retraités au SNEP-FSU, la publication d'un bulletin SNEP-FSU retraités et la participation au collectif fédéral et à la FGR. Informer, débattre, créer le rapport de force, proposer, renégocier avec les décideurs, nécessite une mobilisation importante. Si les équipes nationales sont fortement investies, sans des équipes départementales et académiques structurées, pugnaces et dynamiques, rien ne serait possible. La formation syndicale très riche et diversifiée que nous proposons, participe de l'information, du partage et de la construction du rapport de force. Elle vise dans le même temps à dynamiser encore notre syndicat, en travaillant notamment aux renouvellements des militant-es. Des renouvellements dans certaines structures ont eu lieu et les dynamiques enclenchées au plan des territoires permettent d'engranger des acquis et des victoires à populariser. Les prochaines échéances électorales complexifiées suite à la loi de transformation de la fonction publique nécessiteront de renforcer encore le lien avec l'ensemble des collègues. Cela passera nécessairement par une dynamisation de nos réseaux et des sections départementales.

PLUS D'EPS POUR LES ELEVES

Les techniques au coeur des apprentissages corporels

UNITÉ-ACTION (U&A), UN SYNDICALISME QUI AGIT SUR NOS MÉTIERS ET LEURS ÉCOSYSTÈMES POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

Pour répondre aux besoins de la société, de la population, tout en étant attentif aux questions de transition écologique, U&A SNEP-FSU développe un syndicalisme de métier fondé sur une vision émancipatrice de l'Éducation dans le but d'une transformation sociale progressiste. Ancrée sur un champ spécifique, l'EPS, le Sport scolaire, le sport, U&A SNEP-FSU propose et agit pour la discipline et les métiers. Elle s'engage dans toutes les actions plus générales, notamment au sein de la FSU.

Une activité au plus près des collègues

C'est avec les collègues, par un travail d'information, de rencontres et de rassemblements que se construisent nos propositions et les actions nécessaires pour porter nos revendications, tant sur les questions spécifiques que générales : EPS, sport scolaire, sport, École, Services Publics, Fonction publique, défense des libertés, Ecologie, ...

Ce travail, mené de l'établissement au national en passant par le département et l'académie, marque l'orientation syndicale U&A pour développer le rapport de force, tant par l'argumentation que par l'action, afin de gagner de nouveaux droits, de faire avancer les mandats.

Des analyses et des propositions en cohérence avec nos valeurs

C'est à partir d'une analyse dialectique du contexte, mesurant aussi bien les avancées que les régressions, qu'U&A SNEP-FSU construit, avec les adhérent-es et la profession, des propositions, des alternatives et les mobilisations.

Une politique de destruction massive

Politique néolibérale, austérité et attaques systématiques des services publics et de la protection sociale, se sont amplifiées. Poli-

tique de l'offre, baisse massive des prélèvements pour les entreprises et les plus riches, pendant que pour la majeure partie des salariés, les salaires stagnent... se traduisent par une augmentation de la précarité, un développement de la pauvreté et des inégalités.

La remise en cause des droits et libertés n'a jamais été aussi forte. De la loi travail à la réforme des retraites, en passant par la réforme de la formation professionnelle ou de l'allocation chômage, tout est basé sur la baisse des droits et des solidarités.

Toute contestation de la politique du gouvernement se heurte à une volonté marquée d'étouffement. Les droits fondamentaux de grève et de manifestation ont été parfois bafoués et des mouvements réprimés violemment.

Les engagements écologiques pris au lendemain de la COP21 apparaissent aujourd'hui comme des effets d'annonces. Les investissements promis se font à minima quand les décisions ne sont pas purement et simplement remises en question.

Dans l'Éducation, la politique du gouvernement et du ministère de l'EN a conduit à de nombreuses réformes très largement contestées : loi « pour une École de la confiance », réforme de la formation, suppression de postes, programmes affaiblissant la discipline, réformes des lycées, réformes du Bac, Parcours Sup, Grenelle de l'éducation, etc.

Considérant le service public comme un obstacle, un coût et non comme une richesse et un investissement, le ministre n'a eu de cesse de s'attaquer aux fondements de l'Éducation Nationale.

Du côté des personnels la loi TFP, les conclusions du Grenelle et le gel de la valeur du point d'indice, montrent la volonté de détruire les statuts existants de la Fonction Publique

L'ambition de démocratisation et de réusite de toutes et tous est ainsi totalement abandonnée.

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas épargné : augmentation continue du nombre d'étudiant-es, moyens alloués toujours en baisse et réformes en cours qui continuent de dégrader les conditions d'études.

Le gouvernement poursuit l'affaiblissement des politiques publiques du Sport. Au-delà de la baisse des moyens, tant humains que financiers, le gouvernement a tenté de transférer tout une partie des personnels vers les fédérations, cherchant ainsi à « vider » ce ministère de ses personnels. Il a ensuite créé l'Agence Nationale du Sport (ANS), lui transférant une partie de ses prérogatives et de ses moyens. L'intégration récente du secteur sport au sein du MEN sera à analyser pour y trouver les moyens et les perspectives d'un réel développement et d'une valorisation des APSA dans notre modèle social. L'organisation des JOP en 2024 doit être un moyen de mettre en avant nos propositions et nos revendications

Une intervention syndicale indispensable unitaire et majoritaire pour des avancées

U&A SNEP-FSU, agit pour une réorientation des choix vers le développement de la Fonction Publique et des Services Publics, des protections sociales, la revalorisation des salaires et des pensions, l'investissement productif, la relance de l'économie et de l'emploi. Cela nécessite de s'attaquer à la finance, à la fraude fiscale et d'agir pour une vraie redistribution des richesses au service de l'intérêt général et de lutte contre les inégalités.

U&A SNEP, avec la FSU, travaille sur des propositions alternatives aux politiques actuelles en développant au maximum les rassemblements et les mobilisations les plus unitaires possibles.

La permanence de l'action syndicale et des luttes, tant au niveau local que national, permet, malgré le contexte, des avancées



comme l'enseignement de spécialité EPS ou la mise en perspective du bac métiers du sport. Même si celles-ci sont insatisfaisantes au regard des reculs que nous subissons, malgré toutes nos interventions et actions, elles restent cependant essentielles pour éviter d'autres reculs encore plus importants.

Notre activité quotidienne sur le terrain, les formes diversifiées de nos actions marquent le terrain et engendrent malgré tout des victoires individuelles et collectives pour les collègues.

Notre volonté est d'engager le plus grand nombre dans l'action et les luttes pour construire des mobilisations à vocation majoritaire. Les mobilisations de masse créent le rapport de force nécessaire. Pour U&A SNEP-FSU, permettre l'entrée en action de tous.tes nécessite dialogue et discussion pour construire des formes de mobilisations diverses (cf. semaine EPS, communiqués, pétitions, actions dans les établissements,...) complémentaires du recours à la grève.

Quel que soit le pouvoir en place, le syndicalisme U&A agit pour la prise en compte de ses propositions et de ses revendications.

Des ambitions pour l'EPS, le sport scolaire, le sport dans une école et une société émancipatrices

La démocratisation, l'accès à la culture sont des visées émancipatrices fondamentales, à l'opposé des réformes imposées par le ministre. Agir collectivement est nécessaire pour redonner à l'EPS toute la place qu'elle mérite dans un système scolaire public et laïque.

Pour U&A SNEP-FSU, c'est à travers des programmes nationaux aux contenus forts, de certifications nationales aussi bien au collège qu'aux lycées que notre discipline doit se développer. A l'université, il nous faut poursuivre et relancer la question de la formation, de la recherche et de la place de l'EPS et des APSA comme éléments de la réussite de toutes et tous.

C'est pourquoi, U&A SNEP-FSU revendique, entre autres, une augmentation significative des recrutements, la révision des programmes, une amélioration de la formation initiale et continue des enseignant-es.

En ce qui concerne le sport, U&A SNEP-FSU développe une conception qui le place, comme un des éléments de la culture. L'intégration au sein de l'éducation nationale doit être l'occasion de développer cette position. Une analyse critique de sa marchandisation et de ses multiples dérives doit être poursuivie et amplifiée. Nos dix propositions restent d'actualité.

Une reconnaissance pour les personnels

Les droits des agents de la Fonction Publique étant une clé de la défense des missions du Service Public U&A SNEP-FSU continuera, à revendiquer l'abrogation de la LTFP et le retour à une gestion démocratique et paritaire des carrières des enseignants d'EPS et des professeurs de sport/CTPS. La reconnaissance des personnels passe notamment par une meilleure rémunération et de meilleures conditions de travail. Ces revendications sont au cœur des interventions U&A.

Ces propositions ambitieuses pour le service public, les exigences de la réussite de tous et de toutes, du développement de la

culture sportive, U&A les porte auprès des élu-es, des décideurs et des candidats, hors RN, aux élections.

Un fédéralisme fort avec solidarité, égalité et justice comme boussoles

U&A SNEP-FSU est partie prenante des instances fédérales de la FSU aussi bien dans le travail de réflexion que dans son organisation.

Face aux politiques actuelles, à la montée de la xénophobie et à la stigmatisation de certaines populations, au danger pour la démocratie, la liberté et les solidarités, face à ceux qui font leurs idées d'extrême droite, U&A SNEP-FSU entend poursuivre la lutte contre toutes les manifestations contraires aux valeurs républicaines et humanistes qu'il prône. Au sein de la FSU, U&A SNEP-FSU défend la paix, la coopération, les droits de l'Homme, la libre circulation des peuples et l'accueil de celles et ceux qui fuient les guerres, la misère et la répression.

Le syndicalisme dont elle est porteuse doit s'engager dans la construction de mobilisations rassemblant l'ensemble des forces sociales attachées à la démocratie, au progrès social, à l'humanisme, au partage des richesses économiques et culturelles, aux questions liées à l'avenir de la planète, en particulier avec la crise climatique, tout en refusant l'industrialisation à outrance au prix de la surexploitation humaine et du pillage des ressources naturelles.

Unité et Action SNEP-FSU vous appelle à voter pour la liste présentée et la motion d'orientation à l'initiative d'Unité et Action SNEP-FSU.

LISTE POUR LE BUREAU NATIONAL U&A SNEP-FSU 2021

Nom - Prénom	Établissement - Ville	Dpt	ACAD
HUBERT Benoît	Clg Arthur Rimbaud - Charleville Mézières	08	REIMS
ANGER Pascal	SUAPS - Université - Angers	49	NANTES
BENECH Coralie	Lycée Henri IV - Paris	75	PARIS
COUTURIER Christian	Lycée Jean Monnet - Montpellier	34	MONTPELLIER
DE CARLO Alain	Clg Camille Claudel - Latresne	33	BORDEAUX
FRANCOIS Nathalie	LP Camille Claudel - Caen	14	CAEN
LEMONNIER Polo	LP Victor Lépine - Caen	14	CAEN
NATTER Gwenaëlle	DRDJSCS Lorraine - Nancy	54	NANCY
PRZYBYLAK Danièle	Clg Fernig - Mortagne du Nord - 59 - Lille	59	LILLE
SABLIC Didier	Lycée Edouard Branly - Créteil	94	CRETEIL
SVRDJIN Andjelko	Clg Henri Wallon - Martigues	13	AIX
ALBERTINI Pascal	Clg de Casinca - Casinca	20	CORSE
ALLAIN Fabrice	LP Beau de Rochas - Bordeaux	33	BORDEAUX
ALLOT Etienne	Lycée Pierre Mendès France - Rennes	35	RENNES
ALVES Jonathan	Clg M. Berthelot - Montreuil	93	CRETEIL
ANCELET Guillaume	Clg Chaulnes - Chaulnes	80	AMIENS
ANSEL Christophe	Clg Mathias Grunewald - Guebwiller	68	STRASBOURG
ARISTIDE David	Lycée Jean de la Fontaine - Paris 16	75	PARIS
BARDIN Béatrice	Lycée Jacques Coeur - Bourges	18	ORLEANS
BASSIS Patrick	LPO Jean Mermoz - Montpellier	34	MONTPELLIER
BEORCHIA Sébastien	Clg F. Lechanteur - Caen	14	CAEN
BERTRAND Séverine	Lycée Robert Doisneau - Corbeil Essonnes	91	VERSAILLES
BILLY Alain	Clg l'Iroise - Brest	29	RENNES
BLANCHARD Didier	Clg du Westhoek - Coudekerque Branche	59	LILLE
BOARETTO Lise	LP Delphine Gay - Bourgneuf	23	LIMOGES
BOJKO Nathalie	Clg les Garcins - Briançon	05	AIX
BOUDAY Ivan	Clg Pierre Hyacinthe Cazeaux - Morez	39	BESANCON
BOULC'H Joseph	LEGTA Théodore Monod - Le Rheu	35	RENNES
BOULOGNE Marc	Retraité	59	LILLE
BOULOGNE Marion	Clg Guillaume Bude - Maubeuge	59	LILLE
CARANTE Julien	Clg Petit Manoir - Le Lamentin	972	MARTINIQUE
CARPENTIER Matthias	Clg Thibaud de Champagne - Fismes	51	REIMS
CASTELLAN André	Lycée Louis Rascol - Albi	81	TOULOUSE
CHABROL Serge	Retraité	45	ORLEANS
CHAFIOL Christine	Retraîtée	36	ORLEANS
CHAISSY Benoît	Clg A. Minard - Tonnerre	89	DIJON
CHARLIER Bernard	Retraité	14	CAEN
CHARPINET Emmanuelle	Clg Edmond Rostand - La Ravoire	73	GRENOBLE
CHARTIER Corinne	Lycée Pyrène - Pamiers	09	TOULOUSE
CHAUDIER Thierry	Lycée Théodore de Banville - Moulins	03	CLERMONT
CHOPINET Lise	Clg Alphonse Daudet - Alès	30	MONTPELLIER
CIERZNAK Nadine	Lycée Edouard Herriot - Sainte Savine	10	REIMS
COULON Alice	Clg J-J Rousseau - Saint Julien en Genevois	74	GRENOBLE
CREMONESI Bruno	Lycée Saint Exupéry - Marseille	13	AIX
DELBART Lionel	LPO Camille Desmoulins - Le Cateau Cambresis	59	LILLE
DELLARD Natacha	STAPS - Corte	20	CORSE
DELSARD Aurélie	LEGTA Le Sollier - Le Subdray	18	ORLEANS
DELTOUR Anthony	Lycée Français - Barcelone	99	HDF
DUCRET Emilie	Clg La Mandallaz - Sillingy	74	GRENOBLE

Nom - Prénom	Établissement - Ville	Dpt	ACAD
EGEA Andréa	Clg d'Auteuil- Dumbea	988	NLLE CAL
FAYEMENDY Jean	Retraité	78	VERSAILLES
FERNANDEZ Virginie	Clg Henri Matisse - Paris 20	75	PARIS
FOLTZER Laure	Lycée Louis Vicat - Souillac	46	TOULOUSE
GIRAUD Julien	Clg Lacassagne - Lyon	69	LYON
GIROUD Christel	Lycée Gustave Eiffel - Rueil Malmaison	92	VERSAILLES
GRES Lucile	Clg Jean Rebier - Isle	87	LIMOGES
GUERIN Christian	Clg Gaston Coute - Les Villages Vovéens	28	ORLEANS
HAMROUNI Sami	Clg Les Ormeaux - Rennes	35	RENNES
HENNOUNI Mehdi	Clg Camille Claudel - Civray	86	POITIERS
HERROUX Rozenn	Clg Jules Ferry - Quimperlé	29	RENNES
JANKOWIAK Emilie	LT du Hainaut - Valenciennes	59	LILLE
JOUFRET Éric	Lycée Claude Monet - Le Havre	76	ROUEN
JUSTUM Valérie	Clg Molière - Beaufort en Vallée	49	NANTES
LACUEY Nathalie	LP Flora Tristan - Camblanes et Meynac	33	BORDEAUX
LAFONTAN Jean	Retraité	92	VERSAILLES
LAUDE Damien	Lyc Amiral Pierre Lacaze - Ste Clotilde	974	LA REUNION
LAVIEUVILLE Pascale	LPO du Golf - Dieppe	76	ROUEN
LEMERCIER Céline	Clg de la Canner - Kedange sur Canner	57	NANCY
LEPUISSANT Samuel	Université Rennes II - Rennes	35	RENNES
MACHEFAUX Claire	Clg Ph. de Commynes - Niort	79	POITIERS
MAILLOT Benjamin	Clg François Villon - Mulhouse	68	STRASBOURG
MAJEWski Alexandre	Clg J. Ferrat - Salais sur Sanne	38	GRENOBLE
MANENE Beatrice	Lycée - Brioude	43	CLERMONT
MARECHAL Bruno	Clg youri Gagarine - Trappes	78	VERSAILLES
MARIE Loic	UNSS Calvados - Caen	14	CAEN
MARTIN Pascal	Lycée Villefranche - Villefranche de Lauragais	31	TOULOUSE
MISEREY Luc	DDCS Yvelines - Versailles	78	VERSAILLES
MOLENAT Sébastien	Lycée Saint Exupéry - Marseille	13	AIX
MOUTON Colas	Clg Carnot - Grasse	06	NICE
ODIOT Céline	Lycée Yves Leborgne - Sainte Anne	971	GUADELOUPE
PARVILLE Dominique	Clg Maurice Genevoix - Couzeix	87	LIMOGES
PELTIER Mélanie	Clg La Marre aux Saules - Coignières	78	VERSAILLES
PERADOTTO Sylvie	Retraîtée	19	LIMOGES
PERMINGEAT Marilou	Clg Camille Corot - Chelles	77	CRETEIL
PETERS Héléne	UNSS Nancy	54	NANCY
PHILIPPON Bérangère	Université J. Fourier - Saint Martin d'Hères	38	GRENOBLE
PONTAIS Claire	Retraîtée	50	CAEN
PONTAIS Hugo	LGT Berthelot - Pantin	93	CRETEIL
QUIRION Sylvain	Clg François Truffaut - Gonesse	95	VERSAILLES
RAYNAL Thierry	LEGTA Saint Lo There - Le Hommet d'Artenay	50	CAEN
RICHARD Marie-Annick	Clg Saint Exupéry - Saint Nicolas de Port	54	NANCY
RIEU Sophie	Clg Louis Philibert - Le Puy Sainte Réparate	13	AIX
ROUBLOT Emmanuel	Clg La Boucan - Sainte Rose	971	GUADELOUPE
STODEZYK Eric	SEP du Lycée François Rabelais - Dardilly	69	LYON
SVETOJEVIC Pamela	Clg Edouard Lucas - Amiens	80	AMIENS
THEVENIEAU Estelle	LP Edmond Labbé - Oullins	69	LYON
VERNIER Nath	Clg J. de la Fontaine - Bourgtheroulde Infreville	27	ROUEN
VERRIEN Magali	Clg Les Molières - Les Essarts le Roi	78	VERSAILLES
VESCHETTI Linda	Clg Beg Avel - Carhaix Plouguer	29	RENNES

ÉCOLE ÉMANCIPÉE (ÉÉ)

POUR UN SNEP-FSU ACTEUR DU MONDE D'APRÈS !

Le congrès du SNEP-FSU s'inscrit dans le contexte d'une pandémie dont les conséquences nécessiteraient bien d'autres choix que ceux faits par le gouvernement.

Dans l'éducation, la rentrée se prépare sur les mêmes bases que les années précédentes. Aucune mesure n'est prise en termes de bâti scolaire ou de recrutements pour permettre le travail à effectifs réduits, niant les conséquences scolaires des confinements et du passage en enseignement hybride. 1 883 postes seront même supprimés.

L'EPS subit des décisions incohérentes et brutales. Interdire son accès aux espaces couverts réduit les possibilités de pratique physique alors qu'est affirmée la nécessité de lutter contre la sédentarité des élèves et étudiant-es. Les multiples injonctions institutionnelles déstructurent nos métiers, accentuant la perte de sens exprimée par une profession malmenée. Elles s'ajoutent aux pressions d'IPR pour, en lycée, rendre des protocoles déconnectés de la réalité.

L'EPS est en outre percutée, comme les arts, par le dispositif 2S2C remettant en cause sa place et son rôle en tant que discipline scolaire. En renvoyant des missions du service public d'éducation aux collectivités et associations, Jean-Michel Blanquer accélère son projet d'une école réduite *aux fondamentaux* - lire, écrire, compter - et renforce les inégalités territoriales et sociales. En ajoutant ce dispositif aux réformes du lycée, de la voie professionnelle, du bac, Parcoursup... , il participe pleinement à l'orientation néolibérale du gouvernement et d'Emmanuel Macron.

Cette politique néolibérale crée et accentue de multiples crises. La crise sanitaire actuelle en est, dans notre pays, révélatrice : la course au profit maximal a conduit à délocaliser la fabrication de masques et respirateurs qui ont cruellement manqué au début de la pandémie. Le défaut de tests et de vaccins résulte

de la même logique, aggravée par un secteur de la recherche sinistré depuis des années.

Elle affaiblit les services publics en réduisant leurs missions et en les privant de moyens. Le démantèlement organisé de l'hôpital public et la gestion indigne des EHPAD ont ainsi mis usager-es et personnels en grande difficulté malgré les alertes sur la gravité de leur situation.

Elle détruit la fonction publique et le paritarisme qui permettaient aux organisations syndicales de garantir les droits et la protection des personnels et **s'attaque** au droit du travail et à la protection sociale - chômage, retraite, sécu -.

Elle ébranle la démocratie, avec par exemple le conseil de défense - organe opaque qui renforce le pouvoir présidentiel, supprime le conseil des ministres et le parlement - ou l'intégration dans le droit commun de mesures d'exception liées à un état d'urgence sans cesse renouvelé. **Elle développe des politiques sécuritaires portant atteintes aux libertés fondamentales.** Loi sécurité globale et décrets relatifs au fichage policier sur les opinions politiques et appartenances syndicales, répression des mobilisations et remise en cause du droit de manifester en sont de criants exemples.

A la crise sanitaire et démocratique, s'ajoute une crise sociale qui s'annonce d'ampleur. Même si le recours au chômage partiel a limité provisoirement la casse, la précarité dans laquelle vivent nombre d'étudiant-es, travailleurs et travailleuses, chômeurs et chômeuses s'est accentuée. Les secteurs qui ne se relèveront pas d'avoir été classés non essentiels, ainsi que les licenciements effectués par les entreprises pour maintenir des dividendes élevés - y compris celles bénéficiant du CICE et du plan de relance - vont faire exploser le chômage. Les milliardaires, eux, ne cessent de s'enrichir, et la France est le 3^{ème} pays où leur fortune a le plus progressé.

Un autre monde... à peine entrevu...

Outre ce qu'elle révèle, la crise sanitaire interroge nos relations sociales, notre rapport au travail, aux libertés publiques, à la consommation, aux outils numériques, notre relation au pouvoir et à ses injonctions. Elle permet l'expression de nouvelles solidarités et la mise en valeur des salarié-es, notamment les femmes les plus précaires et les moins payées, qui assurent les besoins vitaux de la population. Elle fait prendre conscience de la fonction protectrice des services publics et des droits sociaux, de l'intérêt de produire et consommer local et plus sobrement, de l'urgence à protéger la planète qui a pu respirer à nouveau pendant les confinements. Enfin, elle montre que s'affranchir des règles budgétaires pour débloquer des fonds en urgence, hier irrecevable, est en fait réalisable. Elle laisse entrevoir un autre monde possible.

Mais, réformes non abrogées, *Ségur de la santé* insuffisant, plan de relance répondant aux demandes du MEDEF plutôt qu'aux urgences sociales et écologiques, Grenelle de l'éducation, vaste mascarade mettant en danger le statut des enseignant-es et prônant, en particulier, reva-lorisation au mérite et management autoritaire... : les capitalistes ont bien vite repris la main.

... mais crédible, désirable et réalisable.

Parce qu'il ne peut permettre de justice sociale et environnementale, le capitalisme néolibéral, productiviste et autoritaire est contesté dans les cadres syndicaux mais aussi dans des formes plus inédites comme le mouvement des Gilets jaunes ou les mobilisations de la jeunesse pour le climat par exemple. Des collectifs unitaires rassemblant mouvements populaires, citoyen-nes, associations et syndicats comme le collectif « *plus jamais ça, construisons ensemble le jour d'après* » démontrent que les alternatives existent et qu'elles sont crédibles, désirables et réalisables. Elles passent par des ruptures radicales avec le système actuel et



un rapport de force de haut niveau pour les concrétiser.

Les organisations syndicales ont un rôle déterminant à jouer dans tout ce processus et doivent rester engagées sur tous les fronts malgré un contexte qui complique les mobilisations.

La représentativité incontestable du SNEP-FSU lui confère une responsabilité particulière pour faire avancer les revendications sur son champ spécifique. Le lien de proximité qu'il a développé auprès des collègues doit aussi lui permettre de diffuser auprès d'elles et eux ses analyses et revendications pour un nécessaire, urgent et crédible changement de modèle. La construction d'un *monde d'après* plus juste, dans lequel écologie et social sont indissociables, requiert la participation déterminée du syndicalisme de transformation sociale dont se revendiquent le SNEP et la FSU. Après avoir accompagné les prises de conscience, il est indispensable d'encourager et de favoriser l'engagement du plus grand nombre dans la vie de notre fédération et, au-delà, dans les mobilisations interprofessionnelles et les différents cadres unitaires.

Attaché-es aux revendications spécifiques à nos métiers, nous défendons l'idée que c'est parce qu'un mouvement social large aura pu imposer une alternative aux orientations libérales, que nous

reconquerrons des services publics rénovés et démocratisés dans lesquels nous aurons toute notre place.

Nous regrettons, d'autant plus dans ce contexte, le choix fait pour le congrès de supprimer le thème consacré aux alternatives au capitalisme, remplacé par un thème, aussi nécessaire, sur le sport.

Des enseignant-es d'Education Physique Sportive ET Artistique critiques et vigilant-es. Rendre visibles les objets d'apprentissage de notre discipline en réaffirmant que les APSA sont le contenu de notre enseignement est essentiel, ne pas omettre le A est fondamental. Il serait même temps d'ajouter un A à EPS. Nous défendons une éducation physique émancipatrice et soutenons les pédagogies innovantes et interdisciplinaires, les approches coopératives, créatives où le corps est perçu comme une source de mouvements favorisant l'épanouissement, l'affirmation de sa singularité et de son ouverture aux autres ; où le corps, les sensations et émotions ne sont pas subordonnés à une finalité performative source d'exclusion.

La critique fondamentale du sport de compétition et des événements sportifs internationaux (ESI) est plus que jamais d'actualité. Même si les médias en redorent sans cesse le blason, la réalité montre que scandales financiers, dopage, dépenses pharaoniques, tricheries, na-

tionalismes exacerbés, compromissions politiques, massacre écologique... ont amplifié. L'institution olympique toujours en quête d'un idéal olympique mythique explique vouloir purifier le sport en le débarrassant de ses scories et nous fait croire qu'il est possible de réformer du même coup l'idéologie libérale dont il se nourrit.

La gabegie financière inhérente à l'organisation des JO et des ESI est fortement dénoncée qui plus est en période de crise où les priorités doivent aller vers la satisfaction des besoins sociaux et écologiques élémentaires. 80% des Japonais-es sont aujourd'hui opposés-es à la tenue des JO de Tokyo. En France des collectifs citoyens se mobilisent contre l'impact environnemental des constructions olympiques de Paris 2024.

Un système qui s'appuie sur la compétition-concurrence généralisée, la sélection élitiste permanente, en phase étroite avec les modèles économiques dominants producteurs des catastrophes sanitaires, écologiques et sociales, ne saurait être le référent dominant d'une éducation physique pour toutes et tous.

C'est cette orientation que nous défendons au SNEP et à la FSU.

Pour la renforcer, votez et faites voter pour la liste École Émancipée !

Les membres ÉÉ
du Bureau National du SNEP-FSU

LISTE ÉÉ 2021

Nom - Prénom	Établissement - Ville	Dpt	ACAD
BONNET - Véronique	LP Pays d'Aunis - Surgères	17	POITIERS
BERTOLINO - Guy	Collège Les Aiguelles - Montpellier	34	MONTPELLIER
HABERA - Nicolas	SUAPS - Lille	59	LILLE
LAGET - Emmanuel	Collège Croix d'Argent - Montpellier	34	MONTPELLIER
LAURENTIN - Marie Pierre	Retraîtée - Poitiers	86	POITIERS
SOUMAILLE - Valérie	Lycée V. Hugo - Poitiers	86	POITIERS
ANTOINE - Emmanuel	Collège H. Laugier - Forcalquier	04	AIX
AUBARBIER - Guy	Retraité - Poitiers	86	POITIERS
BAHL - Raymond	Retraité - Strasbourg	67	STRASBOURG
BAQUET - Carole	Collège Ferdinand Fabre - Bedarieux	34	MONTPELLIER
BEKHTARI - Melissa	Collège de Huahine - Huahine	98	POLYNESIE FRANCAISE
BENNEJEAN - Cécile	Lycée Aliénor d'Aquitaine - Poitiers	86	POITIERS
BERTON - Cyril	Faculté des Sciences du Sport - Poitiers	86	POITIERS
BOISSARD - Carole	Lycée Auguste Renoir - Limoges	87	LIMOGES
BOROLI - Vincent	Collège Gisèle Halimi - Aubervilliers	93	CRETEIL
CARDIN - Yves	Collège Les Aiguelles - Montpellier	34	MONTPELLIER
CAUBET - Philippe	Retraité - Diges	89	DIJON
CIBERT - Isabelle	Collège Jean Moulin - Ambazac	87	LIMOGES
DAVID-BORDIER - Carole	Collège Golfe des Pictons - Ile d'Elle	85	NANTES
GUIMBRETIERE - Mireille	Lycée Juliette Récamier - Lyon	69	LYON
EYSSERIC - Jérôme	Collège René Bernier - St Sébastien s/Loire	44	NANTES
FERIGNAC - Chrystal	Retraîtée - Montpellier	34	MONTPELLIER
FILLAUD - Samuel	Collège Gérard Philippe - Chauvigny	86	POITIERS
GAGNIER - Gérard	Retraité - Beaufort	26	GRENOBLE
GAPIN - Ophélie	Collège Gérard Philippe - Chauvigny	86	POITIERS
GUIHARD - Géraldine	Collège Jean Monnet - St Agnant	17	POITIERS
GUINET - Marion	Collège Dunant - Dijon	21	DIJON
LAGUILLAUMIE - Pierre	Retraité - Chevannes	89	DIJON
LAJAU MONT - Sonia	Lycée et LP Raoul Dautry - Limoges	87	LIMOGES
LEPRETRE - Yvan	Collège Agrippa d'Aubigné - Saintes	17	POITIERS
MAILLET - Jean	Retraité - Montargis	45	ORLEANS
MAILLET - Toinette	Retraîtée - Montargis	45	ORLEANS
MAUDET - Pascale	Lycée du Bois d'Amour - Poitiers	86	POITIERS
MAYERAS - Pascale	Lycée Jean Dautet - La Rochelle	17	POITIERS
MICHAUD - Elodie	Collège Jean Monnet - Lusignan	86	POITIERS
PENITOT - Jacques	Retraité - La Montagne	974	LA REUNION
PRISOT - Arnaud	Collège Albert Camus - Auxerre	89	DIJON
RAMBOURG - Julien	Lycée Jessé de Forest - Avesnes-sur-Helpe	59	LILLE
RIOU - Youenn	Collège Aux Quatre Vents - Lanmeur	29	RENNES
SOLBES - Corinne	Collège Hélène de Fonsèque - Surgères	17	POITIERS



APPEL U&A À VOTER

POUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET LE RAPPORT FINANCIER

Le tournant pris par le gouvernement depuis 2017 a lourdement impacté la société, l'école, notre discipline et la profession. Le rapport d'activité présenté par la direction nationale, qui porte sur les 4 années 2017 à 2021, relate toutes ces attaques, les difficultés engendrées pour l'activité syndicale mais aussi la ténacité du SNEP-FSU à mener l'action, proposer et revendiquer sur tous les dossiers.

Un contexte syndical compliqué :

Le contexte syndical a été rendu compliqué par la multiplication des réformes, des dossiers à traiter, des réunions et, parallèlement, par un dialogue social mis à mal. Si les temps « d'échanges » avec l'administration n'ont jamais été aussi nombreux, les organisations syndicales n'auront jamais été aussi peu entendues et leurs moyens autant rognés avec la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Malgré cela, le SNEP-FSU a poursuivi son activité syndicale d'analyse, d'information, de formation et de mise en action de la profession. Celle-ci repose sur une articulation entre dossiers spécifiques à nos métiers (enseignants d'EPS, professeurs de sport) et ceux communs à différentes catégories des salariés (fonction publique, retraites, emploi, salaires, etc.).

Afin de développer des luttes majoritaires, de participer à la campagne d'opinion et de garder le lien avec la profession, le SNEP-FSU a mis en œuvre des formes d'actions et d'information variées. Les exemples ne manquent pas, outre les dossiers dans nos bulletins et pages spéciales sur nos sites, nombre d'outils et actions ont été produits par le SNEP-FSU : affiches, vidéos explicatives, kit pour animer des réunions publiques, Kit DHG, « semaine de l'EPS », etc..., des

centaines de stages et rencontres ont été organisés sur tous les sujets, ce qui nous a permis de rencontrer plusieurs milliers de collègues.

Sur le volet « métier », la réforme du lycée a fortement impacté le second degré dans sa globalité et l'EPS en particulier : nouveaux programmes, nouvelles certifications, difficulté pour le sport scolaire, absence de spécialité EPS, ... Le SNEP-FSU, avec les collègues, a mené une lutte opiniâtre sur tous ces sujets avec un résultat : la création d'une spécialité EPS.

Les conditions de travail sont une problématique au cœur de l'activité du SNEP-FSU : effectifs par classes, équipements, horaires, DHG, pénibilité, ... Elles ont été fortement portées tout au long de ce mandat dans des initiatives diverses. Cette activité permanente a permis, même si cela n'est pas satisfaisant, que l'EPS soit la discipline qui perde le moins.

Sur les rémunérations et les carrières, le SNEP-FSU n'aura eu de cesse de faire valoir auprès de l'administration ses revendications tout en associant les collègues à des luttes individuelles au service du collectif.

Sur la formation des enseignants, le SNEP-FSU aura mené jusqu'au bout la bataille contre cette réforme, dénonçant, lors de chaque groupe de travail, les modalités imposées, tout en proposant d'autres qui permettraient aux étudiant.es de se former en toute sérénité sans rabattre sur les contenus.

Orientation

Notre courant de pensée est organisé autour de la volonté de rassembler largement la profession. Nous agissons pour que l'ensemble des orientations et autres propositions d'ac-

tion soient toujours partagées par le plus grand nombre. Si les élu.es du SNEP-FSU représentent bel et bien la profession, nous restons persuadés que les mobilisations du plus grand nombre, quelles que soient les formes proposées, sont une nécessité pour avancer sur les dossiers ou, parfois, ne pas reculer ou perdre. Pour cela, l'activité menée par les militant.es de terrain U&A, au plus près, et avec les collègues, reste plus que jamais d'actualité.

Malgré toutes les difficultés auxquelles nous avons à faire face, notre syndicat n'a jamais abandonné ses orientations, sur lesquelles notre tendance base son syndicalisme : articulation de la réussite de tous les élèves par l'accès à la culture sportive et artistique, défense des personnels (statut, formation, rémunération), revalorisation de l'EPS et du sport, défense et amélioration du service public.

La pandémie Covid-19 a mis nos métiers en grande difficulté. Malgré ces difficultés nous continuons à œuvrer, au quotidien pour que l'École, l'EPS et le sport en sortent renforcées, avec une place digne et à la hauteur des besoins sociaux et culturels.

C'est aussi dans ce cadre que nous nous sommes battus pour maintenir un bon niveau de syndicalisation, meilleur moyen de créer les rapports de force nécessaires, mais également condition indispensable pour financer l'ensemble des activités syndicales (voir rapport financier).

Pour renforcer encore notre syndicalisme et nos orientations, nous vous appelons à approuver les rapports d'activité et financier de la direction sortante du SNEP-FSU et à voter pour la liste « Unité et action ».



RÉPONSE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPIÉE (ÉÉ)

AU RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL

Nous le signalons régulièrement : porter une appréciation sur le rapport d'activité (RA) national est un exercice d'autant plus difficile qu'en l'absence d'un cadre permettant l'expression des divergences au sein même du RA, il ne peut se conclure au SNEP-FSU que par un vote sans nuance de tout le bilan.

Si nous avons soutenu un certain nombre d'analyses et décisions qui ont guidé l'activité du SNEP-FSU depuis le dernier congrès, nous avons aussi, tout au long de ce mandat, exprimé divergences voire réels désaccords avec la majorité de la direction nationale. Nous en donnons, ici, trois exemples :

- Sur le mouvement des Gilets Jaunes (GJ) et les violences policières :

Alors que de façon indépendante du mouvement syndical, le mouvement des Gilets Jaunes enclenchait une très forte dynamique de mobilisation, inédite dans sa forme, nous avons poussé pour que le syndicalisme joue son rôle dans cette séquence sociale et mène le travail de convergences nécessaire à la généralisation de la contestation. Malgré des exigences sociales communes, les organisations syndicales, dont le SNEP-FSU, se sont positionnées, à quelques exceptions locales près, en extériorité du mouvement. Revenant on ne peut plus succinctement sur la période dans le rapport d'activité, la direction nationale écrit : « le manque d'organisation d'un mouvement qui se voulait sans porte-parole a rendu difficile son prolongement et son élargissement ». Nous estimons, nous, que comme d'autres, elle n'a pas saisi l'importance du rapport de forces créé, ni l'opportunité de peser pour inscrire la FSU aux côtés de ce mouvement pour combattre les choix politiques et mettre le gouvernement en échec alors qu'il était ébranlé. Nous sommes aussi en désaccord avec la tendance majoritaire de la direction du SNEP-FSU lorsque, à l'instar d'autres organisations syndicales, elle ne dénonce pas dès le début les violences ni l'aggrava-

tion de la répression subie par les Gilets Jaunes. Il aura fallu attendre qu'elles soient directement prises pour cibles par les forces de l'ordre sans aucune raison le 1^{er} mai qui a suivi, pour que les organisations syndicales contestent avec force la stratégie de répression policière. Par ailleurs, de manière plus générale, nous sommes en désaccord avec la partie de la direction nationale du SNEP-FSU qui refuse d'utiliser les termes de violences policières, et, niant l'aspect systémique de celles-ci, lui préfère ceux de policiers violents.

- Sur le sport de haut niveau, les événements sportifs internationaux (ESI), les jeux olympiques nous sommes en total désaccord avec la direction du SNEP :

La critique fondamentale du sport de compétition et des ESI est plus que jamais d'actualité. Les instances internationales qui dirigent ces événements sont régulièrement accusées de corruptions, trafics financiers, d'influences rémunérées. Dopage, dépenses pharaoniques, tricheries, nationalismes exacerbés, compromissions politiques, massacre écologique... ne cessent d'amplifier. Au Qatar, la mort de près de 6 500 ouvriers immigrés jette l'opprobre sur la Coupe du monde de football à venir. En France des collectifs citoyens se mobilisent contre l'impact environnemental des constructions olympiques de Paris 2024 et la gabegie financière inhérente à l'organisation de JO et d'ESI est fortement dénoncée qui plus est en période de crise où les priorités doivent aller vers la satisfaction des besoins sociaux et écologiques élémentaires.

Le SNEP-FSU continue pourtant à défendre l'idée que purifier le sport en le débarrassant de ses scories est possible, comme s'il était possible de réformer l'idéologie libérale dont il se nourrit.

Encore, le rapport d'activité évoque le travail de réflexion mené autour de l'idée, très intéressante, de développement d'un écosyndicalisme. A en croire les rédacteurs et rédactrices, les tensions impor-

tantes qu'il met à jour semblent concerner uniquement la compatibilité entre nécessaire bifurcation écologique et maintien de nos conditions d'enseignement, de travail, de contenus. Comme s'il n'y avait pas une immense contradiction entre écosyndicalisme et sport de compétition/ESI qui sont en phase étroite avec les modèles économiques dominants producteurs des catastrophes sanitaires, écologiques et sociales.

- Sur l'activité syndicale que nous devons développer pour peser :

Nous partageons l'idée que la représentativité incontestable du SNEP-FSU lui confère une responsabilité particulière pour faire avancer les revendications sur son champ spécifique. Mais comme nous l'écrivons dans notre texte d'orientation, le lien de proximité qu'il a développé auprès des collègues doit aussi lui permettre de diffuser auprès d'elles et eux ses analyses et revendications pour un nécessaire, urgent et crédible changement de modèle. La construction d'un monde d'après plus juste, dans lequel écologie et social sont indissociables, requiert la participation déterminée du syndicalisme de transformation sociale dont se revendiquent le SNEP et la FSU. Après avoir accompagné les prises de conscience, il est indispensable d'encourager et de favoriser l'engagement du plus grand nombre dans la vie de notre fédération et, au-delà, dans les mobilisations interprofessionnelles et les différents cadres unitaires.

Nous regrettons, d'autant plus dans ce contexte, le choix fait pour le congrès de supprimer le thème consacré aux alternatives écologiques et sociales.

Pour ces raisons, nous n'appelons pas à voter Pour le Rapport d'Activité.

Les élu-es ÉÉ du bureau national sortant :

Véronique Bonnet, Guy Bertolino,
Nicolas Habera, Manu Laget,
Marie- Pierre Laurentin,
Valérie Soumaille.



CONGRÈS NATIONAL 2021

RAPPORT FINANCIER

2016/2017 – 2017/2018 – 2018/2019 – 2019/2020

Le rapport financier présenté relate l'activité syndicale sur quatre ans au lieu de trois, suite au report d'une année du congrès de la FSU.

Sur les quatre dernières années, le SNEP-FSU a maintenu une activité syndicale importante : en organisant les luttes face aux attaques contre notre discipline, l'École et la fonction publique ; en proposant des stages de formation, des rencontres sur le métier, la carrière, les programmes, les équipements. Sans oublier trois grands événements : le colloque « EPS et la réussite de tous » en novembre 2016, le congrès national de La Grande Motte en mars 2017 et le colloque « l'EPS et l'École de demain » en novembre 2018.

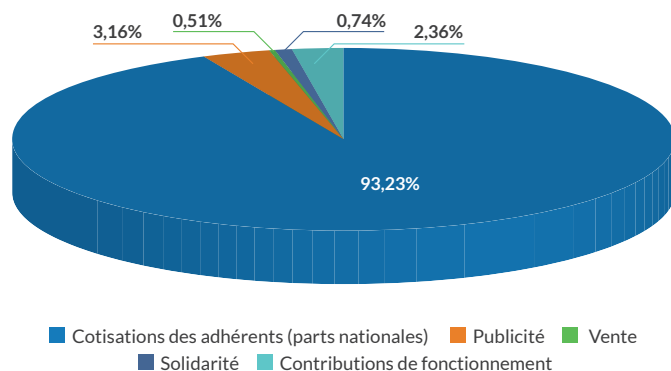
Toutes ces initiatives, nécessaires et importantes pour faire vivre notre syndicalisme, ne seraient pas possibles sans l'adhésion et la confiance des collègues. Plus de 93% du budget du SNEP-FSU provient des cotisations syndicales.

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Nombre de syndiqués	9 886	10 138	10 008	9 699
Montant moyen de la part nationale par syndiqué.e	146 €	155 €	153 €	152 €

Analyse des éléments budgétaires : Siège national

Sur les 4 ans, la moyenne des recettes se répartit de la façon suivante :

- Cotisations des adhérents (parts nationales) : 1 505 790 € soit 93,23 %
- Publicité : 51 002 € soit 3,16%
- Vente : 8 267 € soit 0,51%
- Solidarité : 11 963 € soit 0,74%
- Contributions de fonctionnement : 38 132 € soit 2,36 %



Bilan National

RECETTES SIÈGE NATIONAL

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Cotisations	1 442 058 €	1 576 374 €	1 530 298 €	1 474 190 €
Solidarité	14 893 €	10 848 €	21 112 €	11 320 €
Ventes	717 €	3 871 €	27 380 €	1 794 €
Publicité	66 948 €	42 067 €	48 753 €	46 239 €
Contributions de fonctionnement	42 555 €	37 010 €	55 421 €	18 777 €
Total :	1 567 171 €	1 670 170 €	1 682 964 €	1 552 320 €

DÉPENSES SIÈGE NATIONAL

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Publications	301 680 €	272 701 €	337 012 €	288 050 €
Frais de fonctionnement Frais généraux	289 562 €	334 254 €	335 604 €	299 043 €
Activités responsables nationaux, Instances	283 401 €	384 223 €	358 341 €	288 560 €
Salaires	261 163 €	262 716 €	275 058 €	218 696 €
Cotisations fédérales et nationales	164 155 €	161 883 €	170 713 €	164 872 €
Événements	197 052 €	27 318 €	202 715 €	8 233 €
Travaux siège	0 €	78 544 €	73 564 €	73 564 €
Total :	1 497 013 €	1 521 639 €	1 753 007 €	1 353 936 €
Résultat exercice :	+70 158 €	+148 531 €	-70 043 €	+198 384 €

Les exercices 2016/2017 (malgré l'organisation du congrès national), 2017/2018 et 2019/2020 sont excédentaires. Seul l'exercice 2018/2019 est déficitaire, ceci s'expliquant par l'organisation du colloque « l'EPS et l'École de demain » qui a réuni plus de 600 collègues sur 3 jours aux Esselières à Villejuif. L'année 2019/2020 dans le contexte de la Covid-19 et du confinement que la pandémie a entraîné, ne peut illustrer de manière exhaustive une année pleine de fonctionnement.

1^{er} poste de dépenses : l'activité des militants nationaux

2^{ème} poste de dépenses : les frais de fonctionnement (téléphonie, informatique, reprographie, affranchissements, frais généraux et entretien local)

3^{ème} poste de dépenses : publications

4^{ème} poste de dépenses : les salaires de nos secrétaires de droit privé

5^{ème} poste de dépenses : les cotisations aux organismes fédéraux et nationaux

6^{ème} poste de dépenses : réfection du siège à partir de 2017/2018 (travaux et prêt)

Bilan Académique, Territorial et Départemental

89 trésorier.es en métropole et outre-mer gèrent les finances aux niveaux académique et départemental. L'essentiel des recettes provient de la part de la cotisation revenant à l'académie, soit en moyenne 43,75 € par syndiqué.e.

L'activité couvre les déplacements (réunions institutionnelles, réunions de bureau, ...), les frais d'hébergements, les frais de repas et le matériel nécessaire à l'activité syndicale. Le fonctionnement englobe les frais de téléphonie, informatiques, la location immobilière et les fournitures. Les exercices 2016/2017 et 2018/2019 sont déficitaires : ceci s'expliquant par la participation aux colloques organisés par le national. Les exercices 2017/2018 et 2019/2020 sont excédentaires. Pour ce dernier, l'activité syndicale a été fortement impactée par la pandémie de la Covid-19.

RECETTES ACAD/DEP

	2017	2018	2019	2020
Cotisations (parts académiques)	421 969 €	466 833 €	448 326 €	433 534 €
Dons, solidarité	24 089 €	8 751 €	7 855 €	17 011 €
Total :	446 058 €	475 584 €	456 181 €	450 545 €

DÉPENSES ACAD/DEP

	2017	2018	2019	2020
Fonctionnement	103 975 €	104 245 €	102 038 €	87 671 €
Bulletins	74 775 €	75 606 €	106 141 €	59 898 €
Activités	248 065 €	254 511 €	258 957 €	156 774 €
Dons	34 775 €	24 711 €	28 414 €	11 389 €
Cotisations autres	2 753 €	2 789 €	13 680 €	2 322 €
Total :	464 343 €	461 862 €	509 230 €	318 054 €
Exercice acad/dep :	-18 285 €	+13 722 €	-53 049 €	+ 132 491 €

En conclusion

Dans un contexte de mise à mal du dialogue social, la mise en place de la loi dite de transformation de la fonction publique, doit nous interroger pour faire perdurer notre taux de syndicalisation. C'est pourquoi il convient de poursuivre le

lien avec les collègues et montrer l'utilité et l'importance de notre activité syndicale. L'adhésion est le premier soutien au syndicalisme que le SNEP-FSU porte, pour la permanence de la défense des intérêts des personnels et de nos métiers.

Danièle Przybylak et Linda Veschetti
Trésorerie nationale

THÈME CORPO



LE TEMPS DE LA RECONQUÊTE !

Contexte

Depuis le dernier congrès et l'arrivée d'E. Macron au pouvoir, la Fonction Publique subit de plein fouet des attaques multiples. Gel de la valeur du point et des pensions, report du calendrier PPCR, refus d'améliorer les carrières, insuffisance des recrutements, dégradations des conditions de travail (HS, effectifs, management...) et pour enfoncer le clou, la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui bouleverse le droit statutaire à disposer d'un contrôle paritaire pour toutes les opérations de gestion liées à nos promotions et mutations. Les instances paritaires et les prérogatives des élu.es sont complètement annihilées ce qui engendre l'opacité des décisions et génère la défiance des personnels à l'égard des décisions de l'administration. Cette loi remet fondamentalement en cause le paritarisme et notre syndicalisme en mettant hors-jeu les organisations syndicales afin de les affaiblir et d'enfermer l'agent dans une relation individuelle face à l'administration et pourrait faire glisser la défense de l'intérêt général vers l'intérêt particulier.

L'indépendance du fonctionnaire risque d'être remise en cause et les missions de services publics affaiblies. C'est de plus la fusion des CHSCT et des CT qui deviendront des Comités Sociaux d'Administration dans lesquels la défense des conditions de travail des personnels sera réduite alors que la crise sanitaire a révélé le rôle important des CHSCT.

Plus globalement, ce pouvoir entend remettre en cause le modèle social acquis de haute lutte depuis le Conseil National de la Résistance : Retraites, protection sociale, assurance chômage, Fonction Publique et services publics... Cette politique génère de plus en plus d'inégalités et va à contre sens des besoins sociaux et de l'intérêt général. Pourtant les ressources existent pour garantir la justice sociale, comme en attestent les milliards mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire pour sauver le capital.

Le fonctionnaire est particulièrement impacté par les politiques mises en œuvre, mis sous pression d'un management inique,

pris uniquement comme un coût et transformé en variable d'ajustement budgétaire, ce qui a pour conséquence de dégrader les missions pour lesquelles il est recruté.

Les enseignants d'EPS, les professeurs de sport et les retraités n'échappent pas à ces dégradations.

Face à cette entreprise de démolition opérée par E. Macron, qui fait suite à des décennies d'insuffisances et d'attaques diverses, et dans la perspective des futures échéances politiques nationales (présidentielle et législatives), il est temps de reconquérir nos droits perdus et d'en gagner de nouveaux. Les comptes rendus du Grenelle de l'Education sont très inquiétants sur la vision libérale du gouvernement du métier d'enseignant. Il y a nécessité à être offensifs et à rassembler la profession durant les 3 ans qui s'ouvriront à l'issue du congrès pour faire en sorte que nos métiers soient respectés, reconnus et revalorisés.

Questionnement

Carrières :

- ▶ Est-il légitime d'exiger une revalorisation dans le contexte actuel ?
- ▶ Si oui cette revalorisation doit-elle être pour tous ou porter uniquement sur les débuts de carrière ?
- ▶ Concernant l'égalité professionnelle, la loi et les décrets sont-ils des garanties suffisantes pour y parvenir ?
- ▶ A quelles conditions peut-on parvenir à l'égalité professionnelle ?

- ▶ Les grilles et le cadre actuel des RDV de carrières sont-ils pertinents ?
- ▶ Des évolutions sont-elles nécessaires ?

LTFF :

- ▶ A quelles conditions l'outil syndical peut-il agréger la profession sur la revendication d'abrogation de la loi TFP ?
- ▶ Quelle activité des élu.es et de l'appareil militant pour défendre les garanties collectives ?

Conditions de travail :

- ▶ Quelles sont les attentes des personnels vis-à-vis de la RH de proximité ?
- ▶ Être enseignant.e d'EPS peut-il être un métier pour la vie ? A quelles conditions ?

Agent.es Non Titulaires :

- ▶ Compte tenu de l'évolution prévue du nombre d'ANT (/LTFF), quelles revendications pour leurs carrières et conditions de travail ?

THÈME QUESTIONS ÉDUCATIVES



Malgré l'impression que nous pouvons avoir au quotidien dans la conduite de nos enseignements en EPS, d'un statu-quo depuis trois ans (dernier congrès du SNEP-FSU), l'EPS est marginalisée officiellement, d'une façon assez perfide. Les éléments qui constituent un corpus de savoirs identifiables, supports de l'enseignement, et qui constituent la matrice d'une « discipline scolaire », sont affichés par programmes scolaires et certification aux examens. Pour l'EPS, les deux sont vidés de leurs contenus structurants. Nous ne savons plus très bien ce qu'on y apprend ni ce qu'on y évalue.

Les congrès départementaux et académiques, puis le congrès national, auront à traiter des enjeux pour l'EPS et des propositions que nous aurons à porter pour renforcer la contribution de l'EPS, discipline scolaire, à un service public de l'éducation, lui-même renforcé et rénové.

Les débats devraient pouvoir déboucher sur des suites à donner à l'activité syndicale menée sur les « programmes alternatif », sur la formation des enseignants, sur les contenus du sport scolaire, sur les équipements sportifs et artistiques. Les dimensions évoquées plus haut nous amènent nécessairement à réfléchir sur les rapports de l'EPS et du sport scolaire à la culture sportive, dans toutes ses dimensions (tissu associatif, milieu fédéral, haut niveau, loi-

sirs...). L'étude des APSA qui constitue l'axe fondamental de nos propositions syndicales s'inscrit nécessairement dans la complexité de la culture sportive. Le rapport de notre enseignement aux questions de santé, aux finalités générales de l'enseignement, mais aussi les contradictions traversant notre champ culturel de référence lui-même, seront au cœur de nos discussions, une nouvelle fois. Le passage du ministère de la jeunesse et des sports sous responsabilité de l'éducation nationale redonne de la vigueur à ces débats.

Le métier est soumis à rude épreuve. Les équipes, dans les lycées et lycées professionnels supportent difficilement les choix liés au nouveau baccalauréat et les absurdités des pseudo-référentiels. Dans les collèges, la suppression de l'évaluation spécifique en EPS donne le niveau de considération de l'EPS de la part du MEN.

Il ne faut pas perdre de vue le discours officiel qui, depuis la réforme des programmes collège explique à la profession que les nouveaux programmes sont une avancée car ils renforcent l'autonomie des équipes. La liberté pédagogique serait, ainsi, renforcée. La position du SNEP-FSU quant à la poursuite de l'autonomie des établissements, et le travail des enseignants d'EPS dans ce contexte, devra être approfondie. N'y a-t-il pas un véritable abus de langage à parler « liberté » quand le contrôle de la hiérarchie est toujours plus pesant, parfois

arbitraire et contraire aux intérêts de la discipline et de ses enseignants ? Par ailleurs, les tensions qui traversent la discipline touchent nécessairement à la qualité du travail collectif. La position syndicale devra être questionnée pour jouer pleinement le rôle d'animatrice de débats tout en maintenant un cap et un lien pour la profession.

Enfin, la crise sanitaire ayant révélé et renforcé les inégalités face aux savoirs, nous avons, de nouveau, à traiter de la contribution renforcée de l'EPS à la lutte contre les inégalités. Cela passera par une vision démocratique de l'École, avec, en ligne de mire, les réformes nécessaires pour la réussite de tous et toutes.

Pour le SNEP-FSU, l'égalité s'apprend et nécessite la déconstruction des rapports de domination et de leurs corollaires les stéréotypes de genre. Le système scolaire a un rôle fondamental à jouer pour participer à la prise de conscience de ces mécanismes, penser et mettre en action l'égalité. Interroger nos pratiques professionnelles pédagogiques, didactiques, évaluatives, d'orientation et de formation des personnels a pour enjeu d'ouvrir le choix des possibles, afin que les élèves ne soient plus assignés à des catégories sexuées, naturalisées, hiérarchisées avec pour ambition une égalité sans conditions comme mission émancipatrice de l'école.

Pour résumer, nous posons quelques questions de manière non exhaustive :

- ▶ Quelles nouvelles étapes d'activité et d'action syndicale sur les questions éducatives (programmes, examens en particulier) ?
 - ▶ Comment traite-t-on la question des inégalités en EPS (accès aux équipements sportifs, options, enseignement de spécialité, etc.) ?
 - ▶ Pour quelle EPS et quel sport scolaire luttons-nous (place des rencontres sportives et artistiques, challenges et défis, Jeux des lycées, ...) ?
 - ▶ Quels équipements sportifs pour les scolaires ?
 - ▶ Quelle formation initiale et continue des enseignants ?
- Tous ces sujets, déjà évoqués lors des précédents congrès, doivent être retravaillés à l'aune des réformes menées par le pouvoir Macronien et de choix faits pendant la crise sanitaire.

THÈME SPORT



LE SPORT EST AUSSI NOTRE AFFAIRE

Dès son arrivée au pouvoir, le président Macron a voulu imprimer une volonté de développer la pratique sportive des français. Conforme aux orientations politiques du gouvernement et de la continuité de la casse des services publics, cela ne s'est pas traduit par un renforcement du ministère des sports pour lui donner les moyens des ambitions, mais par la création d'une Agence Nationale du Sport (ANS) d'un côté, et de l'autre un grand pôle éducatif avec un ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, un ministère délégué chargé des sports et un secrétariat d'Etat à la Jeunesse et l'Engagement. Si la sortie de Jeunesse et Sports des ministères sociaux (santé / travail) correspond à nos mandats, nous continuons de revendiquer un ministère des sports de plein exercice.

Le ministère se recentre finalement sur le régalién et sur les politiques publiques interministérielles, tandis que les fédérations sportives, via l'ANS, se voient confier le sport de haut niveau ainsi que le développement des pratiques, en s'appuyant sur les moyens humains et financiers du ministè-

re ! Quant aux collectivités territoriales et au monde économique, bien qu'ils ne contribuent (toujours) pas au financement de l'ANS, le ministère considère comme une avancée leur implication dans la définition des orientations en matière de politique publique du sport en France et dans les décisions concernant l'attribution des financements aux acteurs de terrain.

En dé faisant le service public du sport et en « agencifiant » sa gestion, la responsabilité publique est niée.

La démocratisation des pratiques est en régression. Le financement public d'Etat stagne à un niveau insignifiant (le SNEP-FSU demande à ce qu'il soit porté à 1% du budget de l'Etat). L'Etat ne se donne pas les moyens de ses ambitions pour lutter efficacement contre les dérives telles que les violences sexuelles, le dopage, la corruption. Le sport de haut niveau se libéralise tant sur l'accès au spectacle sportif (chaines privées) que par le marché des paris sportifs. Les collectivités territoriales se revendiquent comme étant au centre de la dynamique des pratiques, mais cela ap-

pelle des investissements et des incitations que le gouvernement délaisse malgré ses réformes territoriales. Le sport est interpellé par la crise écologique, économique, sanitaire... La crise sanitaire que nous traversons montre combien le modèle économique et sportif en France est fragile et que les « mélanges des genres » sont de plus en plus forts.

Le MENJS, dans une communication orchestrée, parle de sport à l'école en mêlant scolaire, périscolaire et extrascolaire et brouille tous les repères. Les débats qui se sont ouverts sur la définition de l'EPS et du sport montrent qu'il est essentiel que ces questions soient au cœur des discussions du prochain congrès. Pour le SNEP-FSU, mettre les APS au cœur de notre vision émancipatrice de l'individu, signifie que leur démocratisation réelle et leur apprentissage scolaire sont les piliers de cette démarche. Travailler des continuités entre le champ scolaire et les clubs (associations) nécessite que nous pensions les définitions et les frontières.

Quelle vision doit-on porter du sport ?

- ▶ Doit-on réaffirmer que l'EPS doit être le pivot de la culture sportive de toutes et tous les élèves ? En même temps, comment doit-elle être aussi une composante du sport, agissant avec toutes les autres composantes ?
- ▶ Doit-on continuer à défendre le modèle associatif, fédéral et public pour encourager la pratique sportive de tous les Français (et à tous les âges) en dehors de l'école ? Comment lutter contre le développement des offres marchandes guidées par la recherche de profits ? Quelle

analyse peut-on faire des autres offres de pratiques (ex : pratique libre dans des espaces ouverts, qu'elle soit individuelle ou organisée en dehors des trois cadres fixés précédemment) ?

- ▶ L'EPS et le sport doivent-ils résister aux pressions sociales organisées autour de la santé, la cohésion sociale, l'intégration/inclusion ? Sinon, ne risque-t-on pas d'aller vers des formes de dévitalisation, désocialisation, en leur donnant des objectifs individualistes et aux exigences culturelles limitées ?

- ▶ Quels sont les leviers à activer pour que, dans les faits, l'accès des filles et des femmes aux équipements sportifs soit effectif ?
- ▶ Comment repenser les formes de compétitions pour favoriser et développer la pratique sportive des filles et médiatiser les femmes dans le sport ?
- ▶ Quelle place pour le handisport ?
- ▶ Quelle politique sportive peut-on porter demain intégrant toutes les composantes ?

THÈME SYNDICALISME



POUR UN SYNDICALISME PORTEUR D'ESPOIR QUI RENDE CHACUN.E ACTEUR.RICE DES LUTTES POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE.

Dans notre discipline, toutes les avancées ont été possibles grâce aux luttes de la profession dynamisées par le SNEP-FSU : intégration à l'EN, Hors-Classe, 4^{ème} heure 6^{ème}, gymnases « type SNEP », forfait 3h d'AS... Il en va de même pour les avancées sociales générales : sécurité sociale, fonction publique, congés payés... Les luttes sont indispensables pour le progrès social. L'histoire sociale se lit sur un temps long durant lequel la permanence d'action et l'opiniâtreté sont des incontournables pour peser sur les transformations.

Les politiques néolibérales, parce qu'elles ont pour fonction de servir l'intérêt d'une minorité (les 0,1%) font tout pour empêcher le progrès social. Ainsi, aujourd'hui encore plus qu'hier, elles développent des mécanismes pour isoler les individus, briser les collectifs de travail et mettre en difficulté le syndicalisme de transformation sociale. Elles cherchent notamment à le ringardiser, à affaiblir les instances de négociations soit en les supprimant, soit en en faisant des coquilles vides, en réprimant l'action syndicale et en usant de la force lors des manifestations. Depuis des années, les libéraux répandent massivement

l'idée d'un syndicalisme de lutte inutile pour mieux installer la résignation dans les têtes de tou.tes. Cela a pour fonction, dans un contexte où les inégalités, injustices, dégâts humains et écologiques sont importants, de justifier un système libéral comme étant un horizon indépassable. Nul doute que ces stratégies pèsent dans la tête de chaque collègue mais aussi des militant.es. Qui n'a pas un jour entendu ou dit que « lutter ou faire grève ne servirait à rien... » ?

Et pourtant, encore dans la période récente, les luttes sont fortes, diversifiées et permettent des avancées et prises de conscience. La volonté de ne pas subir de lourdes dégradations de nos conditions de travail et de vie se conjugue avec l'urgente nécessité d'un progrès social, démocratique et écologique. Quelques exemples : Gilets Jaunes, hospitaliers, luttes féministes, retraites, marches pour le Climat, Plus jamais ça...

Autant d'éléments qui battent en brèche l'idée que personne ne souhaite se mobiliser et lutter pour un avenir meilleur. Il y a un réel espoir sur l'engagement dans les luttes et le progrès social ne pourra passer que par elles ! De plus, des milliers de

« micro-luttes » se sont développées pour améliorer le quotidien (effectif/classes, installations, droits...) avec l'engagement des équipes EPS, des professeur.es de sport avec le SNEP-FSU.

Force de propositions pour améliorer l'école, l'EPS, le sport scolaire, le sport et les solidarités, il est indispensable que le SNEP-FSU soit un acteur social incontournable. Pour cela, devant l'étendue des réformes régressives, il faut construire des rapports de force de très haut niveau à tous les échelons (du local au national). Il est nécessaire de porter nos revendications pour marquer le terrain durablement, être porteurs d'alternatives et contraindre les décideur.ses à les mettre en œuvre.

C'est dans ce contexte de nécessité de développer un rapport de force puissant, alors que la « résignation permanente » pèse, que nous devons inscrire nos débats. Ceci pour déboucher sur une activité syndicale plus efficace où chaque adhérent.e est acteur.rice du processus des luttes. Le fonctionnement démocratique de notre outil syndical doit se renforcer pour permettre cet engagement de tous et toutes.

Quelles propositions de questionnement :

- ▶ Qu'est-ce qui favoriserait l'engagement dans le syndicat et dans les luttes ?
- ▶ Pensez-vous être assez informé.e pour vous engager et mener les luttes ? Quels besoins ?
- ▶ Pensez-vous être assez associé.e à la construction des revendications et des luttes ? Quelles perspectives d'amélioration du fonctionnement du SNEP-FSU pour mettre l'adhérent.e au cœur de l'activité syndicale ?
- ▶ A quelles conditions le SNEP-FSU peut favoriser une plus grande prise de responsabilité des femmes ?
- ▶ Pensez-vous que les luttes spécifiques (salaires, IMP, EPS...) soient dissociables de celles plus générales (Services publics, protection sociale, Egalité femmes-hommes, écologie...)?
- ▶ Dans le cadre d'un syndicalisme responsable et pour faire avancer nos revendications, le syndicat doit-il intervenir auprès du personnel politique ? A quelles conditions ?

L'ÉGALITÉ : priorité incontournable d'un avenir allant vers le progrès social

Le contexte politique, social, économique et sociétal, amène à repenser les rapports entre syndicalisme et féminisme, afin de prendre conscience des inégalités et de leurs mécanismes. Les inégalités femmes-hommes sont les conséquences d'une société construite sur des rapports de domination, dans laquelle, les stéréotypes de genre sont issus d'une différenciation et d'une hiérarchisation entre les femmes et les hommes.

Aujourd'hui, l'égalité entre les sexes est affichée comme étant une priorité nationale par le gouvernement. Or, les politiques publiques ne vont guère plus loin qu'un affichage. Les budgets ne sont pas à la hauteur des enjeux. Les conséquences sont dramatiques, sur les violences faites aux femmes en particulier. Si nombre de mobilisations ont permis de commencer à « désinvisibiliser » ces inégalités dans leur dimension sociale, le chemin à parcourir reste encore long.

Dans la Fonction publique et l'Éducation nationale, les inégalités salariales et professionnelles demeurent malgré les obligations légales, avec un écart de 12,3 % sur les salaires. Dans l'éducation Nationale, au global un homme est rémunéré 16% de plus qu'une femme.

Dans le monde du sport, le développement de politiques publiques volontaristes doit s'engager vers un accès facilité des femmes aux équipements sportifs, une meilleure médiatisation des femmes dans le sport, une égalité salariale et de budget.

L'EPS, le sport scolaire et plus largement le système éducatif, doivent tenir toute leur place dans cette évolution. Le congrès sera l'occasion d'interroger les pratiques scolaires, d'orientation, évaluatives, de formation des personnels, pour s'orienter vers une égalité sans conditions où les élèves ne seraient plus assignés à des catégories sexuées.

Enfin, au sein même de notre organisation syndicale, l'enjeu d'un meilleur fonctionnement démocratique est lié à une plus grande représentation des femmes à tous les niveaux. Défendre des valeurs d'égalité, de solidarité et humanistes, ne suffit pas pour échapper aux mécanismes de reproduction des stéréotypes.

Le SNEP FSU souhaite que ce congrès 2021 soit fondateur dans l'évolution de notre outil syndical sur les questions d'égalité. Celle-ci doit être une priorité.

Le combat féministe et contre toutes les discriminations est constitutif de notre syndicalisme, ancré dans un projet de transformation sociale et d'émancipation. Celui-ci est un combat pour l'humanité tout entière, celui des droits humains.



ÉCOSYNDICALISME : quelle contribution de l'EPS, du sport, de ses personnels et de notre syndicalisme à la nécessaire bifurcation écologique (BE).

Face au contexte et l'urgence de la crise écologique majeure, englobant le climat, la biodiversité, la pollution, ... ; le SNEP-FSU a depuis septembre 2019 créé un réseau syndical travaillant sur ce sujet et écrit un texte fondateur.

Le SNEP-FSU développe ses réflexions pour une BE solidaire, démocratique et juste socialement. A partir de notre syndicalisme visant une transformation sociale, une défense des enseignants d'EPS et de sport, la promotion de l'EPS dans une école démocratisée, la démocratisation des APSA ; le SNEP-FSU élaborera un certain nombre de propositions à partir de deux nécessités :

1/ Aller vers la sobriété. Le SNEP-FSU est déjà porteur, dans le cadre de son travail sur les équipements sportifs, de propositions concrètes novatrices.

2/ Mener l'action syndicale à tous les niveaux, en les liant, dans l'activité professionnelle et sur le terrain des politiques publiques. Nous refusons d'être enfermés dans une logique de récupération de l'écologie à des fins d'affichage politique ou de marketing et également de

cantonner les propositions sur l'EPS à une simple éducation aux gestes écologiques.

Nous portons au débat des congrès des thèmes à questionner (non exhaustifs) :

- Une réflexion systémique doit se développer dans la communauté scolaire. Sur quel socle de connaissances s'appuie-t-on pour notre champ disciplinaire (la pratique des APSA pour nous) et en inter- disciplinaire ?
- Ne faut-il pas porter haut et fort la construction d'équipements sportifs à Haute Qualité Environnementale et la rénovation énergétique de l'existant ?
- Le matériel et les équipements sportifs : notre activité génère une consommation d'énergie et de produits manufacturés à fort impact sur l'environnement. Cela amène à se questionner sur la fabrication du matériel et les conditions sociales de productions, ... Ne faut-il pas construire un « Éco-score » du matériel ?
- Quelles réflexions sur les programmations d'APSA et la construction des projets EPS et d'AS pour intégrer pleinement les questions écologiques ?

• Le sport ne peut échapper aux questions sur l'organisation de ses événements du local à l'international, ses valeurs, l'utilisation des matériaux, le mode de consommation qu'il génère, etc. Que faut-il revendiquer ?

• Interroger notre propre mode de fonctionnement syndical : l'organisation du travail dans les locaux syndicaux, les transports occasionnés, l'utilisation du papier, du numérique, ...





VOTEZ

Participez à votre A.G. ou Congrès

Le congrès national du SNEP se tiendra statutairement en 2021 du 29 novembre au 3 décembre. La période d'élections syndicales qui s'ouvre verra le renouvellement de l'ensemble des responsables du SNEP-FSU tant au niveau départemental, territorial, académique que national. C'est donc un moment fort de la vie du syndicat. Par l'expression de son vote, chaque syndiqué(e) assume sa responsabilité dans le fonctionnement démocratique du syndicat. Ces élections doivent être l'occasion d'un renforcement de notre force militante, d'un approfondissement de notre réflexion sur les revendications de notre profession. ■



29 novembre au 3 décembre

Élections syndicales

Trois scrutins groupés :

- Le scrutin départemental dont l'élection du bureau départemental (S2).
- Le scrutin académique ou territorial dont l'élection du bureau académique (S3).
- Le scrutin national :
 - rapports d'activité et financier nationaux,
 - élection du bureau national, élu au scrutin de liste proportionnel.

Qui vote ?

Tous les collègues syndiqués au titre de l'année scolaire 2020/2021 au jour de l'A.G. chargée du dépouillement et convoquée par le (la) secrétaire départemental(e) ou territorial(e) du SNEP-FSU.

Quand voter ?

- Dès maintenant, en envoyant votre vote à l'adresse indiquée dans le bulletin académique, territorial ou départemental que vous avez reçu et dans lequel figure le matériel de vote.
- En participant au congrès départemental et/ou académique (ou à l'assemblée générale départementale) là où il est convoqué.
- En remettant votre vote à un collègue participant à la commission de dépouillement des votes.

Comment voter ?

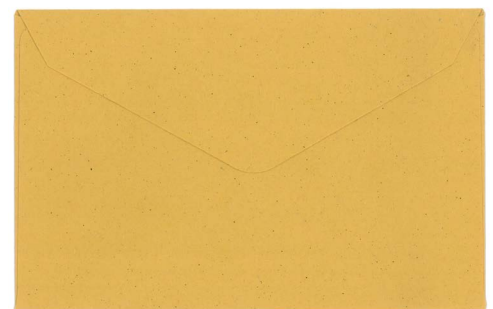
Chaque collègue syndiqué(e) doit recevoir le matériel de vote par l'intermédiaire de son (sa) secrétaire départemental(e), académique, territorial(e) ou du (de la) secrétaire national(e) (isolés, outre-mer et étranger) :

- Bulletin de vote complet (scrutins nationaux, académiques, départementaux).
- Enveloppe vierge.
- Enveloppe mandat.

Période de vote :

Déterminée dans chaque département et/ou académie en fonction de la date de l'A.G. de dépouillement.

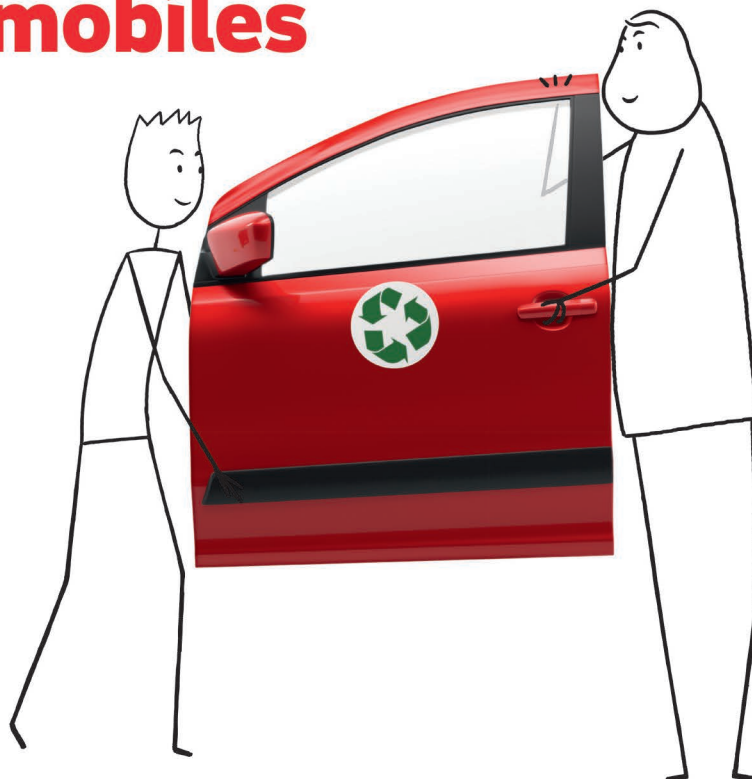
↓
Enveloppejaune



↓
Enveloppe mandat

Pourquoi privilégier les pièces automobiles recyclées ?

En cas d'accident, l'assureur est en première ligne pour prendre en charge la réparation du véhicule. Consciente de l'importance des assureurs sur le marché des pièces automobiles, MAIF a choisi de le rendre plus éthique en contribuant à structurer la filière des pièces recyclées. Une démarche qui profite à tous, et surtout à la planète.



Une pratique utile et engagée

Grâce à un partenariat unique en France avec des recycleurs agréés par les préfetures, MAIF propose depuis 2013 à ses sociétaires - sous réserve de leur accord - des pièces issues de l'économie circulaire. Le groupe mutualiste est ainsi le premier assureur français à avoir lancé une démarche active sur le recyclage des pièces pour soutenir la loi sur la transition énergétique.

Une démarche engagée, quand on sait que donner une seconde vie aux pièces automobiles permet d'économiser des ressources, de l'énergie et des matériaux non-renouvelables dont la planète vient à manquer. Pour l'assureur militant, réutiliser ce qui peut l'être doit devenir le réflexe de chacun. MAIF a ainsi demandé à ses recycleurs agréés de

démonter tout véhicule non-réparable de plus de 8 ans pour alimenter ses circuits en pièces recyclées. Cela représente 18 000 véhicules par an et peut alimenter 90 000 réparations.

Un procédé simple qui profite à tous

Pour les sociétaires, les avantages sont nombreux. En plus de contribuer à créer de l'emploi local et à lutter contre le gaspillage, utiliser des pièces recyclées abaisse le prix des réparations. Cela permet de sauver des véhicules qui seraient autrement « économiquement irréparables » et envoyés à la déconstruction.

Quant au procédé, il est des plus simples : le réparateur partenaire commande les pièces recyclées selon leur disponibilité. Chaque pièce est démontée, nettoyée et référencée par un code barre pour assurer sa

8,2%

MAIF réalise 8,2% des réparations automobiles* avec des pièces recyclées quand le marché se situerait autour de 3 ou 4%.
L'ambition MAIF: atteindre les 10%.

traçabilité jusqu'au véhicule source. Les pièces sont préparées (ponçage, dégraissage) puis repeintes à la teinte du véhicule. Le résultat final est identique à celui d'une pièce neuve. Une solution économique et responsable que MAIF garantit à vie.



assureur militant